Voir à l'intérieur notre grande planche en couleurs (55 × 35) : LES FUNÉRAILLES DES HÉROS DU "PLUVIOSE"

N° 78 (3e Année - 128)
REDACTION, ADMINISTRATION, ANNONCES
75, Rue Dareau, PARIS
Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus
ABONNEMENTS ET CONCOURS
75, Rue Dareau, PARIS
(On s'abonne dans tous les bureaux de poste)
PRIX : 10 CENT.

L'ŒIL DE LA POLICE

PUBLICATION NATIONALE
Hebdomadaire

Une Scène d'Épouvante

ON DE VILLEPREUX

Voir les détails page 2.

CE NUMÉRO CONTIENT QUATRE GRANDES PAGES EN COULEURS

L'ŒIL DE LA POLICE, *chaque mercredi : 12 grandes pages, 3000 lignes de texte, 50 gravures en noir et en couleurs.* 10c *le numéro.* EN VENTE PARTOUT

DE LA POLICE
DANS LE NORD

LE COUP DE TÊTE DU BOUCHER. — Son petit chien tenu en laisse, une femme de 56 ans passait sur le trottoir. Elle voulut soudain traverser la chaussée. A ce moment, arrivait à toute allure sur sa bicyclette, un jeune garçon

boucher. Il ne put éviter à temps la pauvre femme contre laquelle il alla buter ; tandis que sa machine heurtait la malheureuse au ventre, sa tête portait en plein visage de sa victime qui, en tombant, se fendit le crâne contre la bordure du trottoir. LILLE.

DRAMATIQUE SUICIDE. — A son retour du régiment, un jeune homme s'était marié; de cette union était né un bébé. Mais le jeune mari était atteint de laryngite et sa maladie ne lui permettait pas de travailler. Désespéré, il profita d'un moment où sa femme s'était endormie sur une chaise et s'enfonça un couteau dans la poitrine. La mort fut foudroyante. LILLE.

TOMBÉS D'UN TOIT. — Sur la toiture d'un immeuble travaillaient deux zingueurs. Ils étaient assis sur un madrier placé sur le toit et retenu à chaque extrémité par une corde attachée au faite. Tout à coup une des cordes se rompit et les deux ouvriers furent précipités dans le vide. L'un d'eux, tombant sur la tête, se tua sur le coup ; le second est dans un état des plus graves. LILLE.

Une Scène d'Épouvante

Depuis la catastrophe de Saint-Mandé qui fit cinquante morts, on n'avait pas encore assisté à une catastrophe aussi épouvantable que celle de Villepreux-Clayes.

Une vision d'horreur! Un cauchemar d'effroi! Il est impossible de dépeindre la scène terrible qui s'est déroulée au moment où l'express de Granville, dévalant la côte de Villepreux à une vitesse de 102 kilomètres à l'heure, bondit sur les wagons du train omnibus, les écrasa et les enflamma.

Un grand nombre de voyageurs, par bonheur, étaient descendus sur le quai de la gare. Quelques-uns seulement étaient demeurés dans les wagons. Tous partaient joyeux, par une belle soirée, heureux de passer au grand air la journée du dimanche qui promettait d'être splendide.

En un instant, tout fut anéanti. Un fracas terrifiant, un chaos indescriptible, des clameurs d'épouvante, puis un crépitement de flammes. Ce sont les wagons écrasés qui brûlent, livrant aux morsures du feu les blessés retenus sous les débris du train.

Dix-huit morts, plus de trente blessés dont plusieurs sont dans un état qui laisse peu d'espoir de salut, tel est le bilan de cette catastrophe.

Le mécanicien dont la responsabilité parut dès la première minute, gravement engagée, a été arrêté.

Les victimes carbonisées ont été conduites vers différents cimetières. Des familles en deuil pleurent les êtres chers disparus si horriblement. A la justice, maintenant de se prononcer.

Les Funérailles des Héros du "Pluviôse"

Aux marins morts dans les flancs du *Pluviôse*, il fallait de glorieuses funérailles.

Le Gouvernement et la ville de Calais ont tenu à donner aux 27 morts du submersible ce suprême hommage à leur mémoire.

A la sortie de l'Hôtel de Ville dont le vestibule est transformé en chapelle ardente, le long des boulevards, par les principales artères et la place d'Armes, jusqu'à l'église Notre-Dame où se fait le service religieux, le cortège se déroule dans l'ordre suivant :

Voiture du directeur de la Sûreté générale, un peloton de gendarmerie à cheval, une musique militaire et la musique municipale.

Un escadron de dragons.

Les couronnes du Président de la République, du président du Sénat, de la Chambre des députés, du conseil général du département et du conseil municipal de Calais, portées à bras.

Quatre chars chargés de couronnes.

Le clergé.

Une section de marins.

Les vingt-sept affuts portant les bières, encadrées par deux files de marins.

Les Présidents de la République, du Sénat, de la Chambre; le secrétaire général de la Présidence, le Président du Conseil des ministres, le maire de Calais, le préfet, le sous-préfet, la maison du Président de la République, les officiers d'ordonnance, les chefs de cabinets, les délégations du Sénat et de la Chambre; les membres du Parlement, les officiers étrangers, le colonel commandant l'escadron de dragons, l'étendard, les familles, le préfet maritime, les commandants des flottilles de sous-marins du Nord et de Calais, les commandants du *Ventôse* et du *Germinal*, le Conseil général, le général commandant le corps d'armée, la cour d'appel, le recteur d'académie, le haut personnel de la préfecture et de la sous-préfecture, les sauveteurs du *Pluviôse*, les médecins, les vétérans, les marins, les scaphandriers, les ingénieurs, le Conseil municipal de Calais, la délégation des officiers, les tribunaux, la Chambre de Commerce, les consuls, les conseillers d'arrondissement, les prud'hommes et les fonctionnaires de la région, les Dames de France de Calais, les dragons fermant la marche.

Depuis le Président de la République jusqu'aux dragons de queue, des cavaliers encadrent le cortège, en file, de chaque côté; enfin les sociétés locales.

Avant et au moment de la levée des corps, les familles étaient massées sur le terre-plein de l'Hôtel de Ville.

A la sortie de l'église, le cortège se rendit vers l'entrepôt des sucres où sont prononcés les discours.

Pendant ce temps, les délégations vont au quai de la Colonne défiler devant le *Pluviôse* qui entraîna dans la mort les morts que l'on pleure.

Puis, les cercueils s'en furent, à travers la France, vers la terre natale où les marins du *Pluviôse* dormiront leur dernier sommeil, auprès de ceux qu'ils aimaient et qui transmettront leur glorieux souvenir.

Indulgence justifiée

La bénigne condamnation que prononcèrent les juges de la neuvième chambre correctionnelle de la Seine contre un débiteur saisi, reconnu coupable d'avoir reçu à coups de trique le commissaire de police et l'huissier, sera peut-être un salutaire avertissement pour nos nouveaux législateurs qui auront hâte de s'occuper de la réforme tant souhaitée des frais de justice.

L'auteur de cette double agression, M. Albert Paquet, menuisier à Suresnes, qu'assistait à l'audience Me Buhot, s'est entendu condamner à un mois de prison avec sursis et 100 francs d'amende.

Le 21 mai dernier, à l'arrivée de l'huissier Seta, lequel s'était transporté chez lui, accompagné du commissaire de police de Puteaux, pour y procéder à une vente par autorité de justice après saisie, Paquet, qui avait barricadé son huis, commença d'abord par lâcher ses chiens contre les deux visiteurs. Et comme le commissaire s'efforçait d'ouvrir la porte, mal lui en prit, car il recevait sur la main un formidable coup d'un nerf de bœuf que brandissait le menuisier. Enfin, comme il réussissait à ouvrir le loquet, Paquet sortait brusquement de sa poche un revolver d'ordonnance chargé de six balles qu'il braqua sur le commissaire. Celui-ci heureusement put le désarmer à temps.

— J'étais très surexcité, a expliqué au tribunal le menuisier. Et le tribunal, j'en suis sûr, comprendra le motif qui m'avait mis dans cet état.

» Pour une malheureuse dette de trente francs... l'huissier m'avait fait *pour 348 fr. de frais*. Et encore, il voulait me faire payer toute sa procédure qui est irrégulière ! A bout de patience, je me suis fâché à ma manière.

C'était en somme l'exacte vérité.

L'assassinat "accident du travail"

A Londres, la cour du Comté a rendu un jugement des plus intéressants.

L'affaire était la suivante : le 18 mars dernier, John Nisbet, qui transportait une somme assez élevée pour le compte de ses patrons, fut assassiné dans le train entre Newcastle et Alnmouth par des voleurs qui s'emparèrent de sa sacoche.

Le tribunal du Comté a déclaré que cette mort était assimilable à un accident du travail, *attendu que Nisbet obéissait à un ordre et que, s'il avait été porteur d'un sac de biscuits au lieu d'un sac d'argent, il n'aurait pas été attaqué*, et a condamné les patrons de la victime à verser à la femme de Nisbet une somme de 7,500 francs.

Danses païennes

Un acteur a comparu, devant le tribunal correctionnel de Berlin, où se pressait un public nombreux.

Il était accusé de s'être livré à des actes obscènes en compagnie de fillettes qu'il préparait à la carrière artistique, dans une école de danse d'un genre spécial. Le seul vêtement que tolérait le professeur, était un voile transparent, qui, en maintes occasions, devait être aussi abandonné et lui-même revêtait un léger caleçon de bain qu'il supprimait également, lorsque la chaleur se faisait trop sentir.

Cinquante fillettes se pressaient dans les couloirs, pour témoigner; mais des doutes ayant été exprimés sur l'état mental de l'accusé, les débats ont été ajournés.

Le Commissaire bredouille

Les commissaires de police ne feront plus de constats d'adultère : ainsi en a décidé le Parquet. Fini, dès lors, le coup de l' « heure légale », qui inspira plus d'un vaudevilliste. Mais aucune de leurs inventions ne vaut l'aventure authentique que contait volontiers un de nos plus notoires magistrats.

Il fut requis, il y a sept ou huit ans, pour constater la faute d'une jeune femme avec un très haut personnage. Mettons que ce fût un diplomate éminent.

Quand le commissaire ouvrit la porte, le diplomate était en chemise, tenue qui ne laissait pas de doute, tandis qu'une tête blonde effarouchée s'enfouissait dans l'oreiller.

Le commissaire, sachant à qui il avait affaire, s'excusait de son mieux :

— Ah ! c'est vous, fit le diplomate, veuillez m'attendre une seconde.

Le commissaire se retira cinq minutes, sur le palier.

Quand la porte se rouvrit, il aperçut le diplomate toujours en chemise, mais avec la grand-croix de la Légion d'honneur portée en sautoir. Celui-ci fit alors cette déclaration :

— Vous n'ignorez pas, M. le commissaire, que, d'après la loi du 20 avril 1810, lorsque des grands-croix de la Légion d'honneur sont prévenus de délits correctionnels, les cours en connaîtront de la manière prescrite par l'article 479 du Code d'instruction criminelle. Or, cet article dit, vous ne l'ignorez pas non plus, que les grands-croix de la Légion d'honneur ne sont justiciables que de la cour d'appel et sur citation du procureur général. Vous n'avez pas, apparemment, de citation de ce dernier, Et, pardessus le marché, ma complice jouit des mêmes prérogatives.

Le commissaire, qui n'avait pas prévu cette exception juridique, dut s'en retourner bredouille.

Encore une erreur de la police

Un garçon de café, M. Théodore Lafregette, regagnait, vers une heure du matin, son domicile, rue Pierre-Leroux, lorsque, soudain, à l'angle du boulevard des Invalides et de la rue de Sèvres, il fut appréhendé par trois gardiens de la paix.

— Ah ! vous voilà, vous, lui dirent-ils ; nous vous tenons ce coup-là. Allons, oust ! suivez-nous au poste.

— Mais vous faites erreur, riposta, ahuri, M. Lafregette.

— Allez, allez, inutile d'insister, on vous reconnaît !...

— C'est impossible, insista le garçon de café, je n'ai jamais eu affaire avec la police ; je suis un honnête travailleur.

Bref, son ton était si persuasif que le doute germa dans l'esprit des agents. Ceux-ci consentirent, en effet, à accompagner celui qu'ils avaient pris pour un dangereux malfaiteur jusqu'à sa demeure.

Arrivés à destination, les gardiens de la paix durent se rendre à l'évidence, et, devant les renseignements fournis par la concierge de l'immeuble, ils furent obligés de reconnaître leur déplorable erreur.

Ils s'excusèrent en affirmant à M. Lafregette qu'il ressemblait d'une façon extraordinaire à un rôdeur de Grenelle connu sous le sobriquet de « Ricochet ».

M. Lafregette, qui n'a pas admis cette explication, a adressé une plainte au préfet de police.

DE LA POLICE
DANS L'OUEST

DRAME DU DÉSESPOIR. — Après avoir fui en compagnie de ses cinq enfants son mari qui la maltraitait, une pauvre femme était venue habiter une petite chambre à Evreux. Malgré toute sa bonne volonté elle n'arrivait pas

à faire vivre ses enfants. Chassée par son propriétaire, la malheureuse s'enferma dans sa chambre avec ses enfants et alluma deux réchauds. Par bonheur les voisins donnèrent l'alarme. On put sauver les enfants, mais la mère qui, avant d'allumer les réchauds, avait absorbé un flacon d'alcool à brûler, est dans un état très grave. EVREUX.

VENGEANCE DE FEMME. — Abandonnée par son amant, un poinçonneur, une femme voulut se venger de lui. Elle profita de l'absence de l'ouvrier pour s'introduire chez lui à l'aide de fausses clés. Puis, armée d'une hache, elle enfonça les deux portes d'une armoire, brisa la vaisselle, un service à liqueur et se retira, non sans emporter un fauteuil en souvenir, sans doute, de son équipée. Il est vrai que celle-ci lui coûtera peut-être un peu cher. NANTES.

ÉMOUVANT SAUVETAGE. — Un remorqueur transportait à l'île de Tréleron où se trouve un sanatorium des parents de malades quand le canot servant au transbordement chavira. Une dizaine de personnes tombèrent à la mer. Les marins du remorqueur et le docteur de l'île se jetèrent à l'eau et purent sauver tous les passagers. BREST.

Un lynchage "correct"

Voici la requête que publient divers journaux américains :

Je vous serais obligé de publier que le lynchage d'Elmo Curl, à Mastodon (Mississipi), s'est passé de la façon la plus correcte. Les gens les plus respectables de la ville, banquiers, hommes de loi, propriétaires et négociants, l'ont exécuté. Il n'y a pas eu un seul mouvement de foule, ni beuverie, ni coups de feu, ni gros mots.

Cette requête est signée de M. John Miller, frère de M. W. Miller, qui fut tué d'un coup de fusil, il y a plusieurs semaines, par un nègre, qu'il s'était mis en devoir d'arrêter, ce dernier ayant adressé une lettre insultante à une femme blanche.

Le Bourreau de Bruxelles

Comme nous avons eu l'occasion de l'indiquer, il existe un bourreau en Belgique, bien qu'on n'y fasse presque jamais jouer la guilloline. Mais nous n'avons pas dit comment fut désigné Monsieur de Bruxelles, dernier du nom.

Quand son prédécesseur, le père Boutequin, mourut, un garçon liquoriste paria cent chopes de bière qu'il solliciterait l'emploi vacant. Après avoir fait les démarches nécessaires pour gagner son pari, il n'y pensait déjà plus, quand, un beau matin, il reçut sa nomination officielle.

Stupéfait d'abord, il fit bientôt cette réflexion que le plus clair de son métier consistait à toucher à la fin du mois.

Mais, depuis la mort du roi Léopold, il se demande avec anxiété si le nouveau roi ne l'obligera pas à rentrer en activité de service.

Voir à la page 10, comment la femme-reporter découvrit l'énigme de LA CATASTROPHE DU MINISTÈRE DES FINANCES.

FLEURS DE PARIS

Grand Roman Moderne

PAR MICHEL ZÉVACO

XXXVIII

VICTOIRE DE ZIZI (*suite.*)

Elle entra dans sa chambre à coucher et s'habilla d'un de ces vêtements de couleur sombre et de lignes modestes que les femmes mettent quand elles veulent passer inaperçues. Alors, elle ouvrit un coffre-fort dissimulé sous un placage de bois des îles figurant un charmant secrétaire vieux style. Dans un petit sac de cuir fermant à clef et se portant en sautoir, comme font les Anglaises en voyage, elle entassa à la hâte et sans les examiner des bijoux dont la valeur totale pouvait monter à deux millions. En effet, Adeline, en prévision de catastrophes toujours possibles, s'était hâtée, dès le lendemain de son mariage avec Gérard, de faire provision de pierres précieuses — bijoux sérieux où la valeur d'art était presque nulle et dont, au contraire, la valeur intrinsèque était au maximum.

Lorsqu'elle fut prête, elle jeta un dernier regard autour d'elle, puis descendit et arriva au grand portail intérieur, qu'elle s'apprêta à ouvrir.

A ce moment, la cloche de l'hôtel résonna dans le silence, au-dessus de sa tête.

Adeline demeura figée, muette, blême. Sa première pensée fut celle-ci :

— Ce misérable gamin a été au premier poste venu, et maintenant, derrière cette porte, il y a des agents...

Cependant le silence demeurait profond, sauf une sorte de râle étouffé qu'Adeline entendait.

— Oh ! le guichet ! songea-t-elle tout à coup.

Elle approcha son visage du judas grillagé et murmura :

— Ce n'est pas la police... Qu'est-ce que cet homme ?... Que veut-il ?... Il a l'air épuisé... il se tient à peine... quelque malheureux dont je me débarrasserai par une aumône...

Résolument, elle ouvrit la porte, et tendant une pièce blanche à l'homme qui s'appuyait à l'encoignure :

— Tenez, mon brave, vous prierez Dieu pour moi...

L'homme, avec effort, releva la tête et, sourdement, murmura :

— Adeline !...

Elle ne jeta pas un cri. Elle n'eut pas un geste inutile. Elle saisit Gérard dans ses bras, le soutint, le ranima de ses caresses.

— Toi ! balbutia-t-elle enivrée, toi !... Blessé, dis ?... Oui ! blessé !... Par qui ?... Par ton père ?... Il a voulu te tuer ?... Oh ! le misérable !... Moi aussi, il a voulu me tuer... Peux-tu marcher ?... Essaye... Il faut essayer... Il faut fuir, mon Gérard... fuir, entends-tu ?... Car maintenant, nous sommes environnés d'ennemis mortels, et demain, la police...

— La police ! gronda Gérard dans un effort. Oui... fuyons... soutiens-moi...

XXXIX

LE BARON D'ANGUERRAND

Vers cette même heure, une voiture s'arrêtait devant un de ces modestes pavillons qu'on remarquait alors à l'extrémité de la rue Damrémont et qui, depuis, ont été remplacés par les hautes maisons du quartier neuf qui a surgi là en quelques années. Le lendemain de la scène du Champ-Marie, Hubert d'Anguerrand avait loué ce pavillon pour trois mois. Le pavillon était tout près de la maison du Champ-Marie. Hubert éprouvait comme un vague besoin de ne pas s'écarter de ce quartier. Il lui semblait que là devait être le centre des opérations de son fils. Là, aux antipodes de la rue de Babylone, Gérard devait dépouiller l'homme du monde pour devenir l'escarpe...

Qu'était devenu Gérard qu'il avait laissé grièvement blessé ? Qu'était devenue cette jeune fille qui s'était offerte à le conduire auprès de Lise (c'est-à-dire auprès de sa fille) ? Le baron n'en avait aucune idée... Après une installation sommaire dans le pavillon, il s'était rendu à l'hôtel d'Anguerrand où, peut-être, il avait le moyen de s'introduire secrètement et d'habiter même sans être découvert. Là, pendant deux jours, il avait guetté... et on a vu ce qui était résulté de son apparition soudaine au moment où Adeline fouillait dans l'armoire aux poisons.

De la voiture que nous venons de signaler, descendirent Lise et le baron d'Anguerrand. Lorsqu'ils furent dans l'intérieur et qu'une lampe eut été allumée, le premier soin d'Hubert fut d'inspecter la blessure de Lise plus minutieusement qu'il n'avait pu le faire dans l'office de l'hôtel. La blessure n'offrait aucune gravité. Le baron la pansa soigneusement, et voulut alors conduire la jeune fille dans une chambre où il y avait un lit.

— Il faut que tu dormes, dit-il ; toutes ces émotions, cette blessure qui n'est rien en elle-même, tout cela va te donner la fièvre. Si vraiment tu as des choses à me communiquer, il sera temps demain...

Il espérait, il souhaitait ardemment que l'explication fût remise au lendemain : de cette façon, il aurait quelques heures devant lui pour réfléchir.

— Monsieur, dit Lise avec une sorte de volubilité fiévreuse qui dénonçait l'idée fixe, je vous assure...

— Monsieur ! répéta le baron avec un découragement profond.

— Pardonnez-moi... il vaut mieux, je vous assure, que tout de suite, je vous dise...

— Mon enfant... ma Valentine... est-il donc vrai que tu n'as pas pitié de ton père ?... Tu le juges donc bien criminel ?... Pourtant, j'ai souffert... j'ai expié... Si ton frère Edmond et toi, ma Valentine, avez souffert de votre côté, si je suis la cause première de vos misères, peut-être n'était-ce pas à vous de m'en faire le reproche !

— Je vous le jure, dit Lise bouleversée d'émotion, il n'y a pour vous dans mon cœur que respect et affection...

— Dis-tu vrai !... Pourquoi alors m'appelles-tu *monsieur*... Ne suis-je donc pas ton père ? Dis, ma fille !...

Il avait pris la tête de la jeune fille dans ses bras. Il pleurait. Et Lise, devant cette douleur paternelle, se sentait émue jusqu'à l'âme. Et tandis qu'il l'appelait *sa fille*, elle songeait :

— Ces caresses ne sont pas pour moi. Je commets ici un vol... il faut que je sache... oui ! savoir la vérité... tout de suite ! Peut-être, connaissant la destinée de la fille du baron d'Anguerrand, connaîtrai-je aussi la mienne...

Lise se dégagea doucement de l'étreinte paternelle, et, d'une voix ferme :

— Tout à l'heure vous m'avez promis de me raconter le passé.

Le baron tressaillit, pâlit, et murmura :

— Voici donc l'heure fatale, l'heure mauvaise où il faut que moi-même devant mon enfant, je m'accuse ?... Tu le veux ? reprit-il. Tu veux que je parle à l'instant même ?

— Je vous en supplie...

— Soit donc ! dit le baron d'une voix sombre.

Il se mit à se promener à pas pesants, la tête penchée, les mains au dos. Et Lise considérait avec une sorte d'effroi cette tête ravagée avant l'âge.

— Je te dirai tout, reprit le baron avec une résignation douloureuse. Je vois bien que l'expiation n'était pas suffisante... Ce n'est pas seulement par éducation que je crois en Dieu, mon enfant. La foi est enracinée dans mon âme... Je crois donc à cette heure que Dieu n'a pas trouvé mon châtiment parfait, et qu'il a voulu cette terrible nécessité où je suis... Sans quoi je ne te dirais rien !...

— Monsieur, dit Lise, les yeux baissés, je vous jure que ce n'est pas une vaine curiosité qui me pousse à savoir des choses que peut-être je n'ai pas le droit de savoir. Je saurai oublier...

— Oublier ! fit amèrement le baron.

— Oui, oublier tout ce que vous m'aurez dit, et n'en conserver que ce qui me concerne personnellement.

— Il faut donc, mon enfant, que je remonte à une époque où tu n'étais pas née encore. Tout mon malheur, et le tien, ma fille, et celui de ton frère Edmond, viennent de ce que je n'ai pas su, à un moment de mon existence, être franc avec moi-même. Mon crime tient tout en entier dans ces quelques mots : j'aimais une jeune fille ; cette jeune fille était pauvre, sans naissance, et moi, j'étais trop orgueilleux pour lui donner ma fortune et mon nom... Et pourtant, je l'aimais !... Tout est venu de là.

Le baron, pensif, s'arrêta un moment dans sa promenade lente et inconsciente.

Qui m'eût dit, songea-t-il, qu'un jour viendrait où je me retrouverais en présence de Jeanne Mareil comme l'autre soir dans cette sinistre maison !

Il jeta un coup d'œil sur Lise.

— Que pense-t-elle ?... Quel jugement va-t-elle porter sur moi ?... Connaîtrai-je donc cette dernière souffrance d'être renié par ma propre fille, quand je la retrouve ?...

Puis, comme s'il se fût parlé à lui-même, ces lentes paroles interrompues de silences, tandis qu'il poursuivait sa morne promenade, il reprit :

— Oui, ce fut une triste histoire que celle des amours du baron Hubert d'Anguerrand et de Jeanne Mareil... Je te demande pardon, mon enfant, d'exprimer sans voiles les sentiments et les événements. Pour que tu puisses juger, il faut des paroles claires et précises...

— Je puis tout entendre et tout comprendre, dit Lise avec une fermeté qui l'étonna elle-même.

— Cette Jeanne Mareil, donc, était une belle fille du pays d'Anjou qui est le pays des belles filles. Aux alentours de Segré, on n'en eût pas trouvé de plus séduisante... et tiens, mon enfant, si ce n'est pas un blasphème, je te dirai qu'elle était séduisante comme te voilà, toi...

Lise ne tressaillit ni ne rougit. Elle suivait avec une attention passionnée la pensée qui se développait en elle parallèlement au récit du baron d'Anguerrand. Celui-ci, au moment où il prononça ces paroles qui lui échappèrent presque et qui, dans la bouche d'un père, eussent paru étranges, considéra Lise avec une sorte d'étonnement. Il fronça le sourcil. Puis, haussant les épaules comme pour se décharger du fardeau de quelque lourde imagination :

— Jeanne Mareil n'était pas belle seulement. Elle était intelligente. Elle avait reçu une instruction de beaucoup supérieure à celle des filles du canton. Elevée parmi les plus riches demoiselles d'Angers, elle avait acquis le charme des manières qu'on ne retrouve que dans l'aristocratie ; elle était bonne musicienne ; elle peignait l'aquarelle, non pas comme une élève de couvent, mais avec un sens profond des beautés de la nature ; elle pouvait soutenir une conversation avec les plus nobles dames de la province ; elle eût fait une maîtresse de maison accomplie. Et ses dons naturels, ces dons qu'aucune éducation ne peut donner, cette vive intelligence, cette fierté d'âme qu'on remarquait en elle, cette instinctive noblesse des attitudes, tout, en elle, exhalait le parfum d'un charme que depuis... je n'ai plus retrouvé... qu'en toi.

Hubert d'Anguerrand tressaillit. Pour la deuxième fois, il lui arrivait de comparer sa fille à Jeanne Mareil, et il était désespéré. Il secoua rudement la tête et reprit :

— Il semble donc que Hubert d'Anguerrand, aimant une pareille femme, n'avait qu'à l'épouser. J'oublie de te dire que Jeanne Mareil aimait le baron. Oui, quoi qu'il soit arrivé, si profond que soit l'abîme aujourd'hui creusé entre Jeanne et Hubert, je jure qu'elle m'aimait !

Le baron ajouta sourdement :

— Qui sait si elle ne m'aime pas encore ! Et moi !... qui sait si je ne l'aime pas toujours !... Quoi !... Malgré ce que j'ai vu !... Quoi !... J'aimerais la tourmenteuse de ma fille !... Hubert d'Anguerrand, continua-t-il sourdement, n'avait qu'à demander Jeanne Mareil à elle-même et à sa mère. Il eût été accueilli avec joie. Et, dès lors, c'était une existence de bonheur qui s'ouvrait devant lui. Au lieu de ce bonheur, le meurtre, le crime, les douleurs, les angoisses, les remords, la vieillesse avant l'âge, voilà ce que j'ai trouvé !... Bien des pauvres créatures ont souffert : toi, ton frère Edmond, ce Gérard même, moins criminel que moi, peut-être. (Lise pâlit, se raidit et serra les mains avec force.) Tout cela parce que j'étais riche et que Jeanne était pauvre, parce que je portais un titre et que Jeanne était fille de paysans... Tu vois à quel point mon crime fut sordide et vil... Mon crime, le voici : au lieu de faire de Jeanne ma femme, je voulus en faire ma maîtresse. Mon orgueil d'argent, mon orgueil de race, car je croyais alors qu'il y a des races différentes, tout ce qu'il y avait en moi d'orgueil insensé se révolta à la pensée des ricanements de l'aristocratie angevine conviée aux noces du millionnaire baron avec la pauvre fille d'une fermière... J'eus le courage d'exposer ces idées à Jeanne. Repoussé, j'usai de violence. Jeanne devint l'hôtesse du château, ou plutôt sa prisonnière. Sa force de résistance, digne d'admiration, car bien peu de femmes eussent montré une pareille vaillance, la défense farouche et en fin de compte victorieuse qu'elle m'opposa ne m'inspirèrent que des pensées de lâcheté. Lorsque Jeanne sortit du château, aussi pure qu'elle y était entrée, j'avais ruiné sa mère, et quant à la malheureuse enfant, je l'avais perdue de réputation... La mère de Jeanne mourut de chagrin : ce fut ma première victime...

Lise, toute pâle, les mains jointes nerveusement serrées, écoutait ce récit avec une sorte d'angoisse. Elle prononça :

— Votre première victime, mais il y en eut d'autres !

A peine eut-elle prononcé ces mots d'une voix étrange, d'une voix où il y avait comme une menace et un anathème, Lise s'arrêta interdite, bouleversée, de ce qu'elle éprouvait, étonnée jusqu'au fond de l'âme de sentir une colère, une indignation, une haine peut-être gronder dans son cœur contre cet homme qui, peut-être, était son père !

— Pardonnez-moi ! balbutia-t-elle, ne faites pas attention à ce que je dis...

Hubert d'Anguerrand, avec un soupir qui ressemblait à un sanglot, reprit :

— Oui ! Il y eut d'autres victimes ! Je le savais bien qu'en te racontant ces choses, je m'exposais à ton mépris ! Que sera-ce quand tu sauras tout !... Il le faut... Je poursuis donc... Hubert d'Anguerrand se maria, épousa une jeune fille qu'il n'aimait pas... Pauvre Clotilde ! La deuxième victime, Valentine, ce fut ta mère !...

— Ma mère ! murmura Lise dans un tressaillement nerveux, et elle secoua violemment la tête ; mais le baron ne comprit pas... Il ne pouvait pas comprendre ce geste.

— Oui, ta mère, reprit-il, avec une grande douceur. C'était une douce et noble femme. Je te montrerai son portrait en pied dans notre hôtel de la rue de Babylone. Tu verras comme elle était belle ; tu verras aussi quelle tristesse résignée il y a sur ce visage...

— Pauvre femme ! dit Lise avec la sincérité d'une ardente pitié, mais non du ton dont un enfant peut plaindre *sa mère*.

Cette nuance fut-elle sensible à l'oreille

* Voir l'*Œil de la Police* nos 44 à 77.

du baron? Peut-être; car il eut pour celle qu'il appelait Valentine un long regard d'étonnement et presque de terreur.

— La deuxième victime! continua-t-il avec un rauque soupir. Hubert la dédaigna, vécut à peine avec elle, et tandis qu'elle passait les plus belles années de sa jeunesse au fond du château de Segré, lui, cherchait à s'étourdir à Paris... car il aimait toujours Jeanne Mareil. De temps à autre, aux grandes fêtes, Hubert faisait une courte apparition au château, puis ses visites s'espacèrent de plus en plus... De ce mariage, pourtant, naquirent trois enfants : Gérard d'abord (Lise frissonna), Gérard que son père emmena à Paris dès qu'il eut six ans, dans l'espoir de se raccrocher au moins à une affection paternelle; puis Edmond, puis enfin, toi, ma Valentine... Des années s'écoulèrent. Hubert d'Anguerrand, s'il n'avait pas oublié Jeanne Mareil, avait du moins à peu près oublié qu'il avait perdu cette malheureuse. En tout cas il se croyait oublié d'elle. Il ne venait presque plus au château. Ses domaines étaient gérés, sous la surveillance de la baronne Clotilde, par un gentilhomme ruiné qui s'appelait Louis de Damart...

Et comme le baron s'interrompait, non pour rassembler ses souvenirs car ils étaient terriblement précis, mais pour s'encourager lui-même, Lise demanda, avec une espèce d'hésitation qui pouvait provenir ou de sa timidité ou d'un intérêt puissant :

— Mais cette... Jeanne, monsieur... Jeanne Mareil, que devint-elle?

— Oh! songea le baron, il y a sûrement plus que de la curiosité dans cette question! Comme elle me demande cela! Pourquoi s'intéresse-t-elle à Jeanne Mareil plus qu'à ses frères, plus qu'à sa mère, plus qu'à moi-même? Tu vas le savoir, continua-t-il amèrement. C'est pour revenir à Jeanne Mareil que je suis forcé de te parler du comte Damart. C'était un vieux camarade de collège. Nous nous connaissions depuis l'adolescence. Je ne te dirai pas grand' chose de cet homme sinon qu'il était veuf et qu'il avait une fille... une fille que tu connais... une fille qui s'appelle maintenant Adeline d'Anguerrand...

Lise n'eut pas un geste, mais un imperceptible frisson la secoua.

— Veuf et ruiné, le comte Damart vivait de mes libéralités; peu à peu, il devint une sorte d'intendant général de mes propriétés et je m'applaudissais de ce que ce fidèle ami s'occupât de soins auxquels je ne voulais pas m'arrêter. Il s'était établi près du château et je savais qu'il tenait compagnie à la baronne Clotilde; mais j'avais en lui une confiance illimitée; et quant à la baronne, si je ne l'aimais pas, il m'était impossible de la soupçonner. Ta mère, mon enfant, était une de ces douces et inébranlables vertus qu'on trouve encore au fond des provinces...

En parlant ainsi, Hubert d'Anguerrand jeta un furtif regard sur Lise. Mais la jeune fille ne semblait accorder à ces détails qui concernaient *sa mère* qu'un intérêt transitoire. Il continua :

— Le comte de Damart était devenu l'amant de Jeanne Mareil...

Et cette fois, Lise tressaillit. Et cet intérêt passionné qui s'éveillait dans ses yeux à certains moments de ce récit reparut sur sa physionomie.

— Jeanne Mareil, qui n'avait pas voulu du baron d'Anguerrand, accepta l'amour de Louis de Damart.

— Je comprends, dit Lise d'une voix qui fit pâlir le baron, elle voulait se venger de vous. Poussée par vous à la honte, elle acceptait la honte. Perdue de réputation comme vous le disiez, elle fit bon marché de sa réputation. Est-ce bien cela?...

— Ceci est affreux, murmura Hubert. Ma fille me parle comme me parlerait Jeanne Mareil!... C'est bien cela, reprit-il tout haut. Je te félicite, ma fille, de si bien comprendre à quel point Jeanne Mareil était victime et à quel point ton père était misérable...

Sous l'amertume de ces paroles, Lise ne broncha pas. Le baron eut un large soupir et continua :

— Comme je l'appris plus tard, de l'union du comte Damart avec Jeanne Mareil étaient nés des enfants ou tout au moins un enfant... une fille, je crois... je ne sais ce qu'elle est devenue.

— Comment s'appelait cette fille? demanda vivement Lise.

— Je l'ignore, répondit le baron avec un mystérieux étonnement, devant cet intérêt que Lise prenait aux enfants ou à l'enfant de Jeanne Mareil.

— Il n'importe, reprit Lise. De ce que vous dites, il est tout de même certain que la fille de Jeanne Mareil est née sinon de la même mère, du moins du même père que Mme la baronne Adeline d'Anguerrand. C'est bien cela, n'est-ce pas, monsieur?

— C'est cela! fit le baron en frissonnant au son de cette voix étrange qu'avait Lise.

— En sorte, continua Lise, que si cette fille de Jeanne Mareil vit encore et qu'elle se rencontre jamais avec la baronne Adeline, elle devra lui dire : « Aimons-nous bien, appuyons-nous l'une sur l'autre dans la vie, car nous sommes sœurs!... » C'est bien cela, n'est-ce pas monsieur?

— C'est cela! répéta sourdement le baron. Mais ce que tu dis ne peut pas arriver, Valentine!

— Et pourquoi?... Tout arrive...

— Tu oublies, mon enfant, qu'il y a trois heures à peine, j'ai enfermé cette femme perverse, vraiment maudite, et que je l'ai condamnée...

— C'est vrai! J'oubliais cela! dit Lise avec un accent qui pouvait être celui de la folie. Elle a voulu me tuer, n'est-ce pas?...

— Au moment où je lui faisais grâce de la vie, après l'avoir surprise préparant le poison qu'elle te destinait, elle a essayé de te poignarder...

Lise se mit à rire... La terreur s'empara du baron. Il s'agenouilla devant elle, prit ses mains glacées et murmura :

— Mon enfant, ma Valentine chérie, tu as la fièvre, cette affreuse histoire qui est celle de ton père, te fait un mal horrible... ta blessure te fait souffrir... dis-moi... confie-moi tes pensées...

Elle le regardait de ses yeux fixes où roulaient des larmes désespérées.

— Je t'en supplie, prends un peu de repos. Je te jure que demain tu sauras tout!

— Maintenant! murmura Lise. Oh! tout de suite! Il le faut! ajouta-t-elle avec une exaltation croissante. Ma blessure n'est rien. Je n'ai pas la fièvre. Je veux savoir!...

— Tu l'exiges?...

Elle fit oui de la tête.

— Je n'ai pas le droit de te refuser cela, *à toi!* fit sourdement le baron qui se releva et reprit sa morne promenade. Il faut donc que j'en vienne maintenant au récit de mon véritable crime... Le crime que j'ai commis envers toi et ton frère Edmond... Un soir de décembre, Hubert d'Anguerrand débarqua à Segré pour passer les fêtes de Noël au château. Il avait laissé son fils Gérard à Paris, son intention étant d'y ramener sa femme, et Edmond et toi-même au moins pour quelque temps; car on s'étonnait à Paris de la longue absence de la baronne Clotilde, ta mère. A Segré, Hubert, selon son habitude, monta à cheval et prit, seul, le chemin du château. Il avait dédaigné d'annoncer son arrivée. A une lieue du château, ou environ, une femme se dressa devant lui sur la route et arrêta son cheval par la bride. Aux premiers mots qu'elle prononça, Hubert reconnut Jeanne Mareil et mit pied à terre. Je te dis tout, mon enfant, je n'omets aucun détail de la nuit terrible, afin que tu puisses me juger impartialement et faire la part de chacun, dans le crime dont ton frère Edmond et toi avez porté le poids... Hubert d'Anguerrand eut une minute d'espoir, car il aimait encore Jeanne Mareil; tu vois que je ne cache rien de ma honte... Cet espoir s'écroula bientôt, et il reconnut que Jeanne Mareil venait à lui, le cœur ulcéré de vengeance. Elle commença par avouer, ou plutôt par proclamer que Louis de Damart, l'ami intime, était son amant à elle! Puis, quand elle vit que la haine s'allumait dans le cœur d'Hubert, elle ajouta que ce même comte de Damart était l'amant de la baronne Clotilde, et que les deux derniers enfants d'Hubert, c'est-à-dire Edmond et toi, étaient des enfants de cet homme. Elle accumula les preuves verbales. Et lorsque Hubert s'élança, il était fou de rage...

— Et Jeanne? dit Lise haletante; Jeanne Mareil?...

— Attends, répondit le baron avec ce même étonnement qu'il avait déjà plusieurs fois éprouvé. Hubert d'Anguerrand, lorsqu'il fut près du château, mit pied à terre, et laissant là son cheval, pénétra chez lui en escaladant un mur. Il entra dans le château par une porte dérobée et monta les escaliers qui conduisaient à l'appartement de sa femme. En chemin, il rencontra un serviteur, et comme cet homme allait pousser une exclamation de joie, Hubert lui mit son revolver sur la poitrine. L'homme se tut, épouvanté. Hubert entra dans le salon particulier de la baronne et n'y vit personne. Il passa dans la chambre à coucher. Personne encore. Il pénétra alors dans le boudoir et vit la baronne Clotilde assise près de la cheminée, causant familièrement avec le comte Damart. Ils lui tournaient le dos. Il avait ouvert la porte très doucement. Il était près de dix heures du soir. Le comte Damart lisait un papier, et ta mère semblait approuver de la tête. Hubert écouta. Il entendit ou crut entendre ce que lisait Damart. C'était une page d'amour. C'étaient des déclarations passionnées. Hubert fit rapidement trois pas; il visa et fit feu. Ta mère jeta une clameur d'épouvante, se leva toute droite et retomba sur le parquet, comme foudroyée. Cependant, ce n'était pas elle que la balle avait atteinte : Hubert vit le comte Damart se lever péniblement et s'avancer en trébuchant. Il dit :

« — Vous m'avez tué, Hubert!...

« Au même instant, il s'abattit sur ses genoux, puis demeura étendu, serrant dans sa main crispée le papier qu'il lisait quelques secondes auparavant, comme pour le cacher dans un dernier effort de l'instinct.

« — Misérable! dit Hubert. Toi d'abord! Puis ta complice! Puis les deux bâtards!...

« Je ne me souviens plus si je prononçai réellement ces paroles; mais je les entendis rugir sinon sur mes lèvres, du moins dans ma pensée. Tout était rouge autour de moi et dans moi. Dans cette effroyable seconde, j'eusse voulu tuer tout ce qu'il y avait de vivant dans le château, mettre le feu au château lui-même et m'ensevelir sous ses décombres... Lorsque Louis de Damart fut tombé à mes pieds, je le crus mort, et je sortis, hagard, fou furieux; je sortis, Valentine... ma pauvre petite Valentine, ô ma fille adorée!... je sortis pour courir à la chambre où tu dormais avec ton frère Edmond... je sortis pour vous tuer tous les deux!... Dans ma course insensée, je vis des visages effarés, des yeux d'épouvante, des bouches grandes ouvertes, mais je n'entendis pas les domestiques qui criaient, couraient, se heurtaient; je n'entendais rien, le crime était en moi... J'eusse tué tout, te dis-je!...

Le baron d'Anguerrand s'arrêta, comme si ces terribles souvenirs qu'il évoquait l'eussent écrasé. Lise le considérait avec une espèce d'effroi, tout crispé, sa haute stature ramassée, pareil à ce qu'il avait dû être dans la nuit tragique.

— Je te fais horreur, n'est-ce pas? reprit-il avec effort. Et pourtant tout ceci n'est rien. Tout ceci trouve sinon son excuse, du moins son explication dans l'état de folie furieuse où je me trouvais. Mais voici le crime... le vrai crime! Car à supposer que Jeanne Mareil n'eût pas menti en exerçant cette affreuse vengeance (un sanglot échappa à Lise), à supposer que ta mère, la baronne Clotilde, fût coupable, vous étiez innocents, tous deux, pauvres anges qui dormiez votre sommeil si pur dans vos petits lits...

(*Lire la suite au prochain numéro.*)

FLEURS DE PARIS. — *L'homme, avec effort, releva la tête et, sourdement, murmura : « Adeline! »*

FIÈRE DE SON CRIME

*Grand Roman dramatique**

PAR JULES MARY

XII (*suite*).

Il répéta :

— Séverac ? Séverac ?

Lafistole n'entendit pas.

Le juge eut envie de l'étreindre, ce cadavre, dans ses mains, pour en tirer un mot, un geste, un regard.

Lafistole ne répondit plus.

Et Daniel sortit, chancelant, effaré, répétant :

— Que croire ?

Lorsque Chavarot reçut à Paris la lettre de Daniel lui apprenant le meurtre de Lafistole ; il se leva brusquement, renversant le fauteuil où il était assis.

Et il ne put retenir un cri :

— La malheureuse, c'est elle qui l'a tué !

Et les réflexions arrivant en foule :

— Que s'est-il passé ? Il aura menacé, sans doute ! Elle aura voulu défendre sa fille... La pauvre femme !... Quelle catastrophe ! Car c'est elle, je n'en peux douter... Et Daniel, chargé de l'enquête !... Et Jean-Joseph !... Toute cette famille intègre de magistrats voyant son honneur s'écrouler dans ce drame. Certes, oui, je vais à Orléans... et tout de suite encore !

Il partit par le premier train.

C'était un train omnibus, s'arrêtant à toutes les stations.

Georges n'arriva que vers cinq heures à Orléans.

Quelques minutes après, il était à l'hôtel de la rue du Châtelet. Il n'avait pas voulu se rendre directement au Palais de Justice. Auparavant, il voulait voir Clotilde, l'entendre, savoir ce qui était passé, la protéger au besoin.

Clotilde était à l'hôtel.

Elle ne sortait plus depuis le meurtre.

Il lui semblait que, si elle avait mis le pied dans la rue, tout le monde l'eût accusée ; on l'eût montrée au doigt. Elle eût entendu sur son passage :

— Regardez-la donc ! C'est la femme de Daniel d'Hautefort, le juge ! C'est elle qui a tué Lafistole...

Elle avait passé la journée avec Bérangère, essayant de retrouver un peu de calme auprès de sa fille ; mais, hélas ! la joie confiante de l'enfant ne faisait que redoubler ses terreurs, car que deviendrait Bérangère, si le meurtrier de Lafistole était connu ?...

Et Bérangère, innocente, ne pouvant pas soupçonner dans quel bouleversement était cette pauvre âme, Bérangère parlait à Clotilde de son bonheur prochain.

Elle disait ce qu'elle ferait quand elle serait mariée.

Elle racontait à sa mère, pour laquelle elle n'avait jamais eu de secrets, combien profondément elle se sentait aimée.

Ses yeux — ses beaux grands yeux sombres, pareils à ceux de sa mère — s'illuminaient de joie et d'amour.

Ainsi, en douces paroles, en tendresses filiales, s'était écoulée cette journée.

Et la mère et la fille se trouvaient encore ensemble au salon, lorsqu'un domestique annonça Georges Chavarot.

Clotilde pâlit.

Elle devinait pourquoi il venait.

Il avait appris le meurtre. Et la première pensée qui lui était venue, c'est que Clotilde était coupable.

Allait-elle avouer ?

Non, non, mille fois non, à personne, jamais ! jamais !

Elle s'était levée.

Bérangère s'était élancée vers la porte pour recevoir et embrasser Georges.

Un mot de Clotilde l'arrêta :

— Bérangère...

— Mère chérie...

— J'ai besoin de rester seule avec Georges...

— Tu ne veux pas que je l'embrasse ?

— Plus tard ! plus tard !

Elle attira sa fille dans ses bras, la baisa au front à plusieurs reprises, et, ne voulant pas qu'elle eût d'arrière-pensée, elle se hâta d'ajouter :

— Il s'agit de toi... de tes intérêts... Laisse-moi...

Elle sortit.

Presque aussitôt entrait le notaire.

Il s'élança vers elle, les mains tendues.. avec un cri où passait toute l'affection fraternelle qu'il avait pour la pauvre femme :

— Clotilde ! Clotilde !

Et il la contemplait, pressant ses mains fiévreuses qu'elle lui abandonnait, défaillante :

— Clotilde ? qu'avez-vous fait, ma pauvre enfant ?

Elle, d'une voix inintelligible :

— Ce n'est pas moi, répétait-elle avec obstination.

Il ne demandait qu'à croire, certes, ce qu'elle disait, mais elle avait, en parlant, la figure bouleversée, ses yeux exprimaient tant d'angoisses souffertes que la vérité éclatait malgré elle.

Et alors qu'elle criait qu'elle n'était pas coupable, Georges se disait :

— Elle ment !

Il n'osa cependant la presser de questions. Elle était dans une surexcitation trop grande. Il eut pitié d'elle ; mais il se promit de l'interroger plus tard.

Toutefois, il demanda très bas :

— Si ce n'est pas vous, Clotilde, qui donc a tué Lafistole ? Qui avait intérêt à sa mort ?... Le sait-on ?

— On ne sait rien encore.

— Et Daniel espère-t-il découvrir le meurtrier ?

Elle rassembla ses forces pour répondre, en affectant l'indifférence :

— Il en est sûr !...

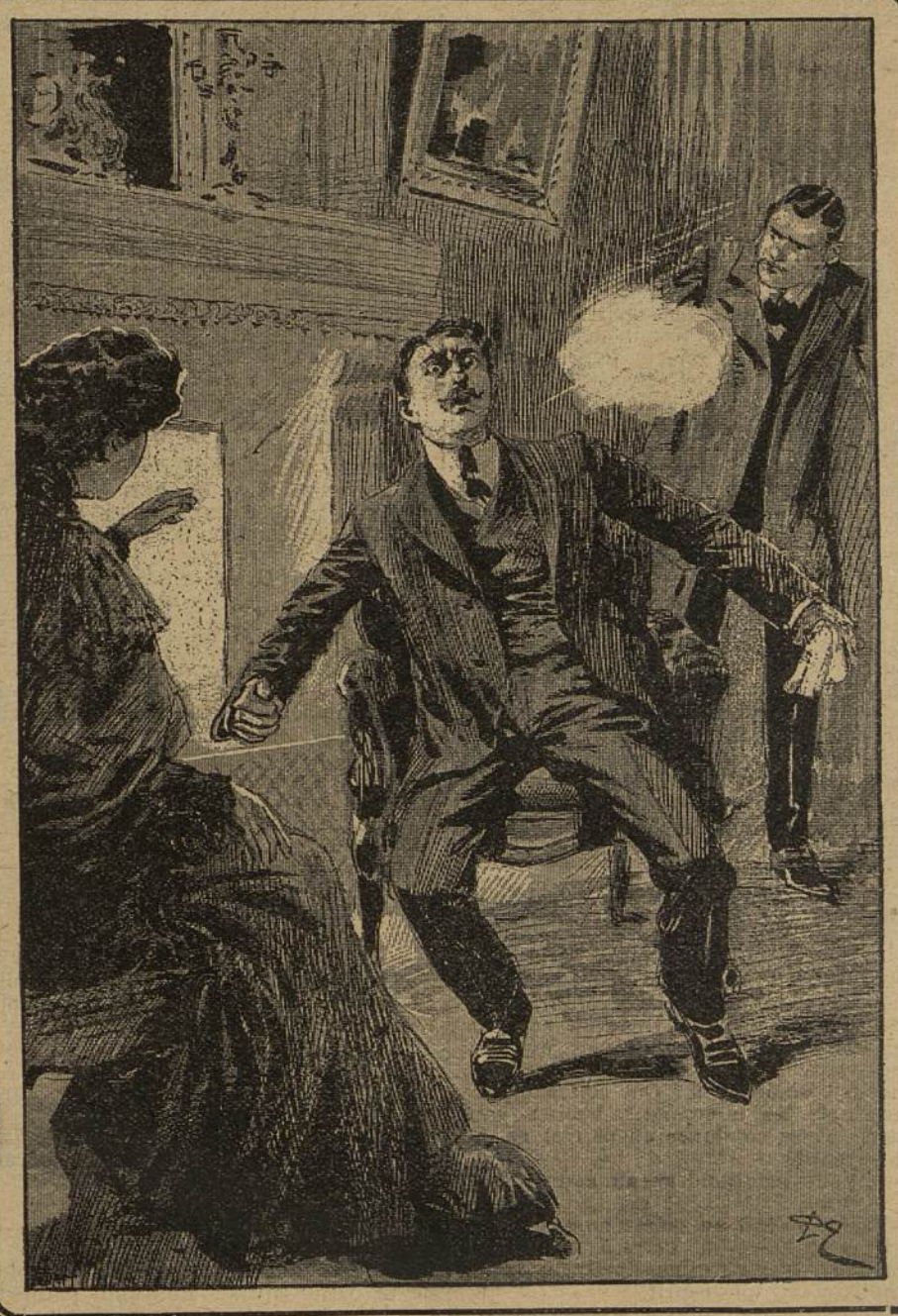

○ FLEURS DE PARIS. — *Hubert fit rapidement trois pas ; il visa et fit feu.* ○
○ ○ ○ ○ — « *Vous m'avez tué !* » *dit le comte Damart.* ○ ○ ○ ○

Le notaire la contempla silencieusement, tenant toujours ses mains :

— Daniel m'a prié de venir lui donner des renseignements sur mon clerc, dit-il. Je vais aller le trouver au Palais, n'est-ce pas ?

— Il y reste maintenant assez tard.

Il allait sortir et déjà il était près de la porte, lorsqu'il revint près de Clotilde.

Et les yeux suppliants :

— Vous n'avez rien à me confier, Clotilde ?

— Non, mon ami.

Il soupira, n'ajouta rien et sortit.

Au Palais, dans le cabinet du juge, la première question que Daniel adressa à Chavarot est celle-ci :

— Sais-tu ce que venait faire ici ton caissier ?

— Je l'ignore.

— Tu n'en as pas le moindre soupçon ?

— Aucun, dit fermement le bossu, résolu de défendre Clotilde malgré tout, puisqu'en la défendant il protégeait Daniel son ami, et Bérangère aussi, et toute cette famille aux abois.

— Il t'avait prévenu de son voyage ?

— Non.

— Comment cela !

— C'est bien simple... depuis quelques jours, Lafistole n'était plus chez moi.

— Tu l'avais renvoyé ?

— Oui.

— Pour quelle raison ?

La véritable raison, Chavarot ne voulait pas la dire.

— Je n'étais pas content de son travail.

— Avais-tu remarqué, dans ses livres, parfois des négligences coupables ?

— Non, je suis obligé de le reconnaître.

— Il était à ton service depuis longtemps ?

— Depuis quatre ou cinq ans.

— Sais-tu de quelle nature étaient ses relations avec Séverac ?

— Avec Séverac ? fit Chavarot étonné. Il n'en avait aucune, je suppose, et s'il a vu le colonel, c'est pour affaire et à l'étude, — comme dernièrement, lorsqu'il est venu toucher le prix de la vente de quelques hectares...

Daniel lui adressa à ce moment des questions pour s'assurer que Chavarot ignorait l'infidélité de Lafistole, puis lui raconta l'histoire des vingt mille francs volés à sa caisse.

— J'ignorais, en effet, cette histoire, dit Georges. Le colonel a eu tort de ne m'en point avertir. J'aurais chassé Lafistole deux jours plus tôt.

Une question brûlait les lèvres du juge :

— Lafistole allait se marier, n'est-ce pas ?

— Première nouvelle ! fit Georges avec une parfaite insouciance.

— Dis-moi, Georges... ma femme allait souvent chez toi, rue Saint-Georges, et il est arrivé plusieurs fois que Bérangère l'a accompagnée... Eh bien, tu peux m'assurer que jamais Bérangère et Lafistole ne se sont trouvés en présence ?

Chavarot s'attendait si peu à cette question qu'il ne put maîtriser son émotion.

Que voulait dire Daniel ?... Evidemment, il avait surpris un détail, et ce détail avait fait naître un soupçon bien vague, indéfini, mais qui n'en était pas moins redoutable, car autour de ce détail, peut-être infime, pouvait se grouper tant d'indices !...

— Pourquoi cette question ? fit-il.

— Réponds.

— Je ne pense pas que cette rencontre ait eu lieu.

— Tu ne le penses pas ; en es-tu certain ?

— Autant qu'on peut l'être. Jamais Lafistole n'est venu chez moi. Et d'autre part, jamais Bérangère n'est entrée dans l'étude. Par conséquent...

— C'est bien... Du reste si Lafistole devait se marier, il a dû en parler à ses camarades d'étude. Je vais faire interroger ceux-ci. On m'enverra les renseignements qui me sont utiles. Je saurai la vérité...

— As-tu quelques indices sérieux ? Lafistole, je l'ai appris depuis qu'il n'est plus chez moi, menait une vie très dissipée. Il était très joueur et très... noceur. Du reste, il avait bien la tête de l'emploi. Je ne sais si tu l'as examiné attentivement. Il y a peut-être dans ce crime quelque vengeance... ou simplement quelque sinistre histoire de fille.

Le juge secouait la tête :

— Je crois connaître la vérité. Elle n'est pas là où tu dis...

— Tu n'as plus rien à me demander ? fit Chavarot qui n'était pas sans remarquer l'étrange préoccupation de Daniel.

— Provisoirement, non.

— Alors, je te laisse... Je retourne à l'hôtel.

* Voir l'*Œil de la Police* n° 67 à 77.

— Je t'y rejoindrai dans quelques instants... Le commissaire de police vient de m'envoyer un agent pour me prier de l'attendre. Il a, paraît-il, des communications importantes à me faire. Dès que je l'aurai entendu, je te rejoindrai.

Ils se séparèrent, après s'être serré la main.

Un quart d'heure se passa, puis le commissaire de police d'Orléans entra.

C'était un homme jeune encore, brun, d'allure militaire, au parler brusque.

Il s'appelait Pastourot.

— Vous savez quelque chose?... dit le juge ému.

— Rien de précis, monsieur.

Le juge respira.

Il crut cependant devoir faire une observation :

— Je m'attendais, d'après la lettre que votre agent vient de m'apporter...

— Monsieur d'Hautefort jugera de l'importance des détails que je lui donnerai, se hâta de dire Pastourot.

Et après une minute de réflexion :

— J'ai essayé de reconstituer les deux journées que Lafistole a passées à Orléans, dit-il, et j'y suis à peu près parvenu. Monsieur d'Hautefort a-t-il le temps de m'écouter?

— Parlez.

— Lafistole est arrivé à Orléans par la gare des Aubrays, à neuf heures et demie du matin, et son premier soin a été de se rendre chez M. de Séverac.

— Je le savais.

— Ah! Monsieur d'Hautefort était déjà informé. Sait-il également que M. de Séverac a fait chasser Lafistole, par ses domestiques. Lafistole, alors, s'est posté dans la rue et a attendu la sortie du colonel. Il l'a abordé et les domestiques de la maison voisine ont alors entendu les paroles suivantes :

— « Monsieur, vous ne voulez pas vous battre avec moi?

« — Non, et vous savez pourquoi?

« — Je vous y forcerai, je vous l'ai dit, ne l'oubliez pas.

« — Je serai curieux de savoir comment.

« — En vous soufflétant?

« — Monsieur, je suis presque toujours armé. Si votre main touche ma joue, je vous tue comme un chien. »

Le juge demanda :

— Ces paroles ont été entendues?

— Oui, monsieur, et sans doute M. de Séverac les répétera.

— Assurément, fit le juge.

Mais, mentalement, il se disait :

— Pourquoi Séverac, dans sa déposition, n'a-t-il fait aucune mention de ce petit entretien?

Ainsi, dans son esprit, en dépit de son amitié, de ses efforts, de l'invraisemblance, s'amassaient des indices qui devaient plus tard former une conviction.

— Est-ce bien là tout ce que vous aviez à me dire?

— Non. Dans la même journée, Lafistole est allé rue du Châtelet, chez M. d'Hautefort lui-même.

Daniel fit un brusque mouvement :

— Chez moi? dit-il. Vous vous trompez.

— Je ne le pense pas; mes renseignements sont précis. Il est resté à l'hôtel quelques minutes à peine. M. le juge était absent; M. le procureur général venant de sortir, il n'a pu être reçu ni par l'un ni par l'autre.

— Chez moi? répéta le magistrat, étreint par l'angoisse.

— Je présume, monsieur le juge, qu'après les menaces de M. de Séverac, cet homme aura eu peur et il aura voulu peut-être prévenir la justice, pour le cas...

Le commissaire s'arrêta.

Il n'osait achever sa phrase, car c'était presque une accusation qu'il allait porter là.

Mais Daniel, d'un geste, l'encourageait.

— Continuez...

— Pour le cas où il lui serait arrivé quelque malheur.

Daniel ne répondit pas.

Mais il se disait, en regardant le commissaire :

— Cet homme pense comme moi!

Et tout haut :

— Est-ce tout, cette fois?

— Pas encore. Ce n'était pas la première fois que Lafistole venait à Orléans. Il y a une huitaine de jours, on l'avait vu à l'Hôtel de France et il a demandé à plusieurs personnes la route... le chemin de Vilvaudran...

— A Vilvaudran, vous êtes-vous informé?

— J'ai parcouru tout le village; j'ai interrogé tout le monde; j'ai montré la photographie que j'ai fait exécuter, vous le savez, dès le premier jour. Personne ne l'avait vu.

— Et dans les fermes des environs?

— Aucun renseignement.

— Au château? demanda le juge avec une imperceptible hésitation qui se manifesta dans ses paupières légèrement abaissées.

— Je m'y suis rendu également. J'ai vu le jardinier, sa femme; j'ai vu les gardes de Vilvaudran, Lafistole leur est inconnu.

— A la verrerie?

— J'ai montré la photographie à tous les ouvriers, au directeur, à M. Pierre Jourdan, le dessinateur, mais vainement.

— De sorte qu'il vous est impossible de me dire ce que Lafistole allait faire à Vilvaudran ou dans les environs?

— Absolument impossible, oui, monsieur le juge.

— C'est bien. Je vous remercie.

M. Pastourot se retira.

XIII

Chavarot, en quittant Daniel, avait regagné la rue du Châtelet.

Il avait besoin de s'entretenir avec Clotilde, avant le retour de son mari, et, comme il repartait pour Paris le soir même, le temps pressait.

Lorsqu'il aborda Clotilde, celle-ci prévint la question que le notaire allait lui adresser.

Tous deux, ils avaient eu la même pensée :

— Les papiers! Le dossier Bastien!

— Oui, dit le notaire, j'allais vous en parler. Il y a là un grand danger pour vous. Il est possible que Lafistole ait gardé chez lui ce dossier. La police parisienne fera sans doute une perquisition rue de Tournon, et cela par ordre même de Daniel. Si l'on découvre ces papiers...

— Je suis perdue... Ah! sauvez-moi, Georges, sauvez-moi...

— Je ferai tout mon possible pour cela, ma pauvre Clotilde; votre cause est la mienne, car, si vous êtes malheureuse en ce moment, vous qui étiez si heureuse...

— Trop heureuse!

— C'est par ma faute... je ne l'oublierai jamais.

— Que faire?

— Demain, j'irai rue de Tournon... j'aviserai. Il est probable, pourtant, que Lafistole n'aura pas voulu garder chez lui ces papiers. Il devait craindre de notre part des tentatives désespérées pour rentrer en leur possession. Qui sait où ils sont? Qui sait à qui ce misérable les a confiés? Prenez courage... Ayez confiance en moi et ne désespérez de rien!

— Vous me tiendrez au courant?

— Oui.

Daniel entrait au même moment.

Il était facile de voir, à son visage soucieux, que de graves préoccupations emplissaient son esprit.

Clotilde n'osait plus l'interroger.

Elle craignait que la réponse de son mari ne lui fît comprendre qu'elle était en danger d'être découverte.

Ah! ce jour-là, le jour où elle verrait que tout à coup la vérité venait d'éclater, elle n'aurait plus qu'à mourir.

Elle trembla, la malheureuse, en le voyant ce soir-là rentrer tout pâle et comme affaissé sous le poids de terribles soupçons qui grandissaient en lui.

Séverac! Séverac meurtrier! Certes, s'il avait tué, ce n'avait été que pour se défendre d'une lâche agression! Pour venger une mortelle insulte... ainsi qu'il en avait fait la menace.

Mais peu importait!... Le scandale restait le même et la première qui en souffrirait, ne serait-ce pas Bérangère?

Il était si abattu, si triste, que Clotilde s'enhardit, malgré ses secrètes épouvantes, à lui adresser la parole.

— Qu'as-tu donc appris?

— Des choses très graves, bien inattendues et qui nous touchent de près...

Elle fut secouée d'un brusque frisson.

A quoi faisait-il allusion?

— Ah! dit-elle, Lafistole n'est pas mort?

— Pas encore.

— Et... fit-elle d'une voix saccadée, il a parlé sans doute?

— Je lui ai adressé quelques questions... il a réussi à y répondre par signes.

— Il a répondu?

Elle se sentait défaillir.

— Il a désigné son meurtrier?

— A peu près...

— Ah!

Et elle regardait son mari avec terreur, avec folie.

Eh bien! puisque Lafistole avait désigné son meurtrier, il l'avait accusée, elle? Alors, qu'attendait son mari pour la maudire? Pourquoi restait-il silencieux?

— Et le meurtrier?... de sorte que, maintenant, tu le connais?

Daniel fit un signe affirmatif.

Elle se tut, effarée.

Ce n'était pas elle, assurément, qu'il soupçonnait! Qui donc, alors, avait accusé Lafistole et qu'avait compris Daniel?

Quel que fût celui-là, cela lui donnait quelques heures de répit?

— Bientôt, peut-être, Lafistole parlera plus clairement?

— Je crains bien qu'il ne passe pas la nuit.

Le notaire assistait à cet entretien sans y prendre part.

Il se contentait d'observer Clotilde.

Il ne lui était pas difficile de deviner la détresse de la pauvre femme. Il comprenait le sens mystérieux de ces questions, l'intérêt qu'elle prenait aux réponses.

Sa vie n'était-elle pas suspendue aux lèvres de son mari?

Et sa conviction se formait de plus en plus évidente.

— C'est elle!

Comme il craignait de la gêner par sa présence, il sortit, prenant prétexte de ce que Jean-Joseph venait de rentrer à l'hôtel et allant au-devant de lui pour le saluer.

Clotilde et Daniel restèrent seuls.

On eût dit que le magistrat n'attendait que ce moment.

— Ma chère Clotilde, dit-il, en cherchant à affermir le son de sa voix, je voudrais t'adresser quelques questions.

— A moi, mon ami? fit-elle reprise par toutes ses craintes.

— A toi.

— Sur quel sujet?

— Au sujet, cela va te surprendre, de ce Lafistole dont je recherche le meurtrier...

— Qu'y a-t-il de commun?

— Oh! rien.

— Alors, que pourrais-je te dire?

— Voici. Le connaissais-tu?

— Où et comment l'aurais-je connu? Si je le connaissais, ne le connaîtrais-tu pas, toi aussi? Ai-je donc des relations autres que les tiennes?

Elle parlait très vite, comme pour s'étourdir.

— Tu n'avais jamais entendu prononcer son nom?

— Jamais... du moins, je le crois... Et si ce nom a été prononcé devant moi, je ne m'en souviens plus...

— Et tu ne l'as jamais vu?

— Lafistole? Encore une fois, où et comment?

— C'est bien... je te demande pardon de te parler ainsi... Pourquoi parais-tu troublée par ces questions si simples?

— Si simples, Daniel? Réfléchis et tu verras combien elles sont étranges au contraire...

— Ce n'est pas tout, cependant.

— Quoi encore?

Elle était à la torture. Il ne semblait pas la voir. Il n'avait certainement aucun soupçon de ce qui s'était passé. Comment aurait-il pu soupçonner pareil drame? Mais il voulait éclaircir certains points mystérieux de cette enquête, ceux où il lui paraissait que sa famille était intervenue.

— Lafistole ne s'est-il pas présenté à l'hôtel?

Sans réfléchir, tout de suite, elle répondit :

— Je l'ignore. Qu'y serait-il venu faire?

— Il n'est pas venu?... Tu ne l'y as pas vu?

— Non, dit-elle.

— Eh bien, tu ne l'as pas vu, c'est possible, mais s'il s'est présenté ici et il a demandé évidemment, soit mon père, soit moi-même.

— Dans quel but?

— Voilà ce que nous ne saurons jamais probablement.

Elle eut peur qu'un jour il n'apprît l'entretien qu'elle avait eu avec le clerc de Chavarot. Alors, comment expliquerait-elle son mensonge aujourd'hui? Peut-être déjà était-il instruit de ce qui s'était passé à l'hôtel et, s'il n'en disait pas plus, c'est qu'il voulait sans doute que sa femme se trahît, à moins qu'elle n'avouât!

Alors, ayant l'air de se souvenir tout à coup :

— Pourtant, dit-elle, j'ai vu l'autre jour un homme, jeune encore, qui s'est présenté ici pour solliciter une recommandation. Il désirait te parler. Il se disait intéressant, sans emploi... très au courant de la procédure... sortant d'une étude.

Elle cherchait, inventait, mais elle avait peine à prononcer et s'arrêtait presque à chaque mot.

— Il a dû te donner son nom?

— Cela n'a pas attiré mon attention...

— Dans tous les cas, tu le reconnaîtrais, ce jeune homme?

— Oui.

— Eh bien, regarde, voici la photographie de Lafistole sur son lit à l'hôpital... Cherche bien si ce sont les mêmes traits.

Elle prit machinalement la photographie :

— Tu veux que je regarde?

— Oui. De quoi as-tu peur?

Elle tenait dans ses doigts, nerveusement contractés, le portrait de Lafistole, du misérable qui avait brisé sa vie et qu'elle avait tué. Elle n'osait regarder. Ah! jamais il ne quitterait son souvenir, ce corps étendu devant elle dans le petit salon de Vilvaudran! Ce trou horrible qui avait fendu le crâne!... ce crâne chauve, sur lequel avait coulé un mince filet de sang.

Et son mari, supplice atroce, ignorant ce qu'elle souffrait, voulait lui faire examiner cela!

Et il le fallait pour ne point se trahir.

Oui, c'était le portrait de Lafistole à l'hôpital.

Il avait les vêtements qu'elle lui avait vus; mais la tête était entourée de bandages étroitement serrés, et le trou du crâne, elle ne l'aperçut point.

— Le reconnais-tu? interrogea Daniel.

— Il me semble... Il se pourrait... balbutia la malheureuse. Cependant, je n'ose rien affirmer, car je l'ai vu quelques minutes à peine... je n'ai pas prêté beaucoup d'attention à sa personne... et, d'autre part, l'homme de cette photographie ressemble à un cadavre.

— Regarde encore, je t'en prie.

Non, elle n'en avait plus la force. Elle détourna un peu la tête, comme pour mettre la photographie au jour, mais en réalité parce qu'elle se sentait devenir faible. Un éblouissement la prenait. Un nuage passa devant ses yeux. Elle inclina le front. Cela n'eut que la durée d'une seconde. Elle rendit la photographie à Daniel.

— Ce doit être lui, dit-elle.

— La visite de cet homme ne t'a pas paru bizarre?

— Je crois me rappeler qu'il s'est excusé en se recommandant, pour obtenir ta protection, du nom de Georges Chavarot.

Cela était possible. Le mensonge de Clotilde avait l'apparence de la vérité. Daniel, un peu gêné, respira, soulagé :

— Et que lui as-tu répondu?

— Je l'ai engagé à revenir.

— Tu n'as jamais eu l'occasion de voir Lafistole chez Chavarot? Il était le caissier de Georges.

— Non, jamais.

— Tes souvenirs sont précis?

— Très précis.

— Et Bérangère, non plus?

— Pourquoi le nom de notre fille en tout ceci? dit-elle presque avec violence.

— Réponds, je t'en prie. J'ai besoin que tu me rassures. Bérangère ne le connaissait pas?

— Non, non, non, dit-elle, ressentant la plus abominable des tortures, car, si Daniel lui adressait cette question, c'est qu'un indice l'avait mis sur la trace des projets de Lafistole sur la jeune fille.

— C'est bien... c'est bien... Crois-moi, chère Clotilde, si je t'ai interrogée ainsi, c'est qu'il le fallait, va...

Et avec une infinie tendresse, en la voyant toute pâle et interdite :

— Tu me pardonnes, au moins?

(Lire la suite au prochain numéro.)

DE LA POLICE
dans la Vallée du Rhône
et la CORSE

DRAME DE LA JALOUSIE. — Une jeune femme divorcée fut abandonnée par son amant. La femme, se croyant libérée de toute contrainte, avait reçu, la nuit, chez elle, un jeune homme de 26 ans, mais, à l'aube, son amant revint intempestivement ; il enfonça la porte du logis, se rua sur le couple et le frappa à coups de couteau et de rasoir et prit la fuite. Quand les autorités arrivèrent, ce fut pour constater que le nouvel amant avait été grièvement blessé en sept endroits ; la femme a eu la main tailladée par le meurtrier qu'on recherche activement. LYON.

DEUX GENDARMES ASSASSINÉS. — Au point du jour, deux paysans qui faisaient route pour Propriano trouvèrent derrière une haie un gendarme couvert de sang. Le malheureux implora leur secours. A quelques pas de lui gisait le cadavre de son maréchal des logis. Ils s'étaient mis en embuscade dans la nuit pour surprendre des bandits, mais ceux-ci les avaient accueillis à coups de fusil. L'état du gendarme est désespéré. AJACCIO.

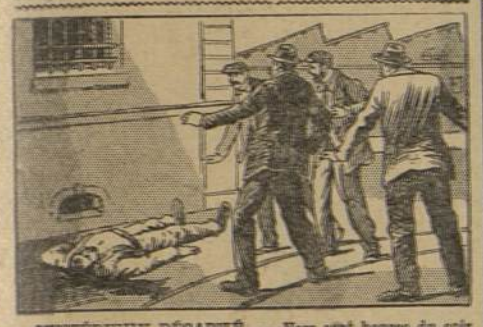

MYSTÉRIEUX DÉCAPITÉ. — Vers sept heures du soir, les ateliers d'une filature allaient fermer. Les ouvriers se pressaient déjà vers la sortie quand quelques-uns aperçurent dans un coin de la cour un corps étendu. Ils s'approchèrent et découvrirent le cadavre d'un inconnu. Le malheureux avait le cou tranché ; sa tête ne tenait presque plus au tronc. Une enquête est ouverte. MARSEILLE.

MANIFESTATIONS TUMULTUEUSES. — A la suite d'un meeting, des protestataires voulurent se livrer à une manifestation. Mais la gendarmerie et les troupes barraient les rues. La foule se rua sur la police et de nombreuses collisions se produisirent. Dans la bagarre un agent reçut par mégarde un coup de crosse de fusil sur la tête. AVIGNON.

UNE ÉTRANGE DISPARITION

Grand Roman policier inédit *

PAR A. K. GREEN

(Traduction de J. Heywood)

CHAPITRE XIV

Mme DANIELS (*suite*).

— Mais quand elle est partie ? fit impétueusement M. Blake. Quand on l'a emmenée d'ici ? Comment se fait-il que vous n'ayez rien dit ?

— Pourquoi je n'ai rien dit ? répondit Mme Daniels avec une agitation croissante. Monsieur pense-t-il que je n'ai pas souffert ? Me sentir tenue par mon serment, savoir que, même dans un moment pareil, madame n'avait pas voulu m'en délier, comprendre pourtant qu'on l'entraînait, Dieu sait où... contre sa volonté ! Et puis, de voir monsieur froid et indifférent, absorbé par tout autre chose, pendant que madame, qui serait morte avec plaisir pour assurer le bonheur de monsieur, était au pouvoir de ces monstres ! Jamais je ne pourrai vous dire ce que j'ai souffert. Pauvre victime innocente qu'elle était, tendre et dévouée comme personne...

— Qu'elle *était ?* demanda M. Blake en portant la main à sa poitrine, comme pour empêcher son cœur d'éclater. Pourquoi dites-vous qu'elle *était ?*

— Parce que je viens de la Morgue, où je l'ai vue, tout à l'heure, raidie dans l'insensibilité de la mort.

— Non, non ! s'écria M. Blake avec horreur. Vous devez vous tromper, ce n'est pas elle. C'est quelqu'un d'autre... une femme qui lui ressemble, peut-être, mais elle, c'est impossible.

— Plût au ciel que je puisse dire comme monsieur ! Mais les longues tresses dorées ! Jamais je n'ai vu personne avec des cheveux comme les siens.

— M. Blake a raison, fis-je à mon tour, incapable de supporter plus longtemps cette scène déchirante ; la femme qu'on a retirée aujourd'hui de la rivière, il l'a vue, il lui a même causé il n'y a pas longtemps. Il doit bien savoir si c'était sa femme.

— Ce ne serait donc pas elle ?

— Non, mille fois non. La femme à qui j'ai causé m'était complètement inconnue.

Les paroles de son maître causèrent à Mme Daniels un soulagement infini.

— Dieu soit loué ! murmura-t-elle en tombant à genoux, comme sous l'empire d'une irrésistible impulsion.

Puis, se remettant à trembler, elle ajouta :

— Et moi qui ne devais révéler le secret de madame, que si elle venait à mourir ! Qu'ai-je fait, mon Dieu, qu'ai-je fait ? Madame n'avait d'espoir qu'en ma discrétion.

S'appuyant lourdement sur la table, M. Blake fixa ses yeux sur le visage de la femme de charge.

— Madame Daniels, déclara-t-il, j'aime ma femme. Son espoir, désormais, est en moi.

D'un bond elle fut sur ses pieds.

— Monsieur aime madame ? Oh, Dieu soit loué ! murmura-t-elle tout bas, en versant des larmes de joie.

Il va sans dire qu'après cette explication, il ne nous restait plus, à nous autres détectives, qu'à nous concerter à nouveau, en vue d'arrêter la marche à suivre pour retrouver la malheureuse jeune femme à laquelle nous nous intéressions doublement depuis que nous connaissions sa touchante histoire.

Nul doute n'était plus permis : si Mme Blake avait quitté le toit qui l'abritait, ce ne pouvait être que parce qu'elle y avait été contrainte par les misérables qu'elle avait le malheur d'appeler son père et son frère.

Découvrir la retraite où se cachaient les deux forçats, c'était incontestablement le seul moyen d'arriver jusqu'à elle. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner si à partir du moment où nous quittâmes l'hôtel, M. Gryce et moi, nous n'eûmes plus qu'une seule pensée, celle de mettre la main sur les Schoenmaker.

CHAPITRE XV

CONSULTATION

Le lendemain matin, j'eus avec mon collègue une longue et sérieuse entrevue. Il s'agissait naturellement d'arrêter notre plan de campagne, et d'attribuer à chacun de nous le rôle qui lui revenait.

— Je suis d'avis de commencer par battre à fond tout le quartier allemand, fit M. Gryce. Schmidt et Rosenthal nous seront, pour cela, de la plus grande utilité. Je crois que nous arriverons ainsi à un résultat satisfaisant.

Pour ma part, je n'étais pas de cette opinion.

— Je doute fort qu'ils se cachent parmi leurs compatriotes, répondis-je timidement. Songez qu'ils ne sont pas seuls, mais qu'ils ont avec eux une jeune femme aux allures aristocratiques. Dans un quartier populeux, comme l'est celui-là, le fait ne manquerait pas de soulever des commentaires. Or, les bavardages, c'est ce qu'ils doivent craindre par-dessus tout.

— C'est vrai, les Allemands sont de terribles bavards.

— S'ils osaient la vêtir de haillons ou la maltraiter, ce serait différent. Mais elle représente à leurs yeux un otage précieux qu'il s'agit de ménager pour en tirer le meilleur prix possible. Il est certain que s'ils ont enlevé la femme du richissime M. Blake, c'est en vue d'une rançon.

— Ils ont assurément cette idée ou une autre dans le même goût. M. Blake est un personnage puissant. Peut-être se sont-ils dit qu'ils pourraient l'obliger ainsi à les aider à se mettre à l'abri de la justice en s'expatriant.

— C'est probable. En tous cas, ils se garderont, pour le même motif, de chercher un refuge dans les quartiers italiens, français ou irlandais. Leur but aura été de trouver un endroit où leur présence n'attire pas l'attention des voisins. Je ne serais pas étonné qu'on finisse par les trouver à Jersey ou dans telle autre petite ville des environs de New-York. Il ne serait peut-être pas mauvais d'envoyer Schmidt à Hobeken.

— Je ne suis pas du tout de votre avis. Ces gens-là sont beaucoup trop intelligents pour ne pas savoir qu'on est bien mieux caché dans une grande ville qu'à la campagne.

— Mais alors, où pensez-vous qu'ils se soient réfugiés ?

(*Lire la suite au prochain numéro.*)

* Voir l'*Œil de la Police* nos 61 à 77.

DE LA POLICE
DANS L'EST

UN HOMME ÉGORGÉ. — Quatre jeunes gens rentraient, vers dix heures du soir, lorsque, en passant sur le chemin des Roises, ils aperçurent, dans une maison en démolition, deux hommes et une femme qu'ils crurent reconnaître et qu'ils appelèrent, mais personne ne répondit. Nos individus suivirent alors les jeunes gens qui prirent la fuite. L'un s'attarda seul et fut frappé d'un coup de couteau dans la gorge. Il expira peu après. L'enquête a amené l'arrestation d'un manœuvre âgé de 19 ans, qui avoua froidement avoir poignardé le jeune homme parce que celui-ci s'était moqué de la maîtresse d'un de ses camarades. Il a été arrêté. COMMERCY.

BRACONNIERS PORIS. — Près du moulin de Lédin, le meunier et son domestique avaient tendu un filet pendant la nuit en travers de la rivière et tous deux s'étaient mis à l'eau afin de faire remonter le poisson dans le filet. Mais, tout à coup, le domestique s'enfonça dans un trou ; son patron voulut aller à son secours ; tous deux perdirent pied. Le domestique put cependant s'accrocher à une branche ; le patron disparut dans le trou. VITRY-LE-FRANÇOIS.

HORRIBLE MORT. — Le fils du propriétaire d'une scierie mécanique pénétrait dans l'atelier de son père. L'enfant s'approcha par mégarde, mais il fut saisi par ses vêtements et entraîné. Le malheureux enfant fut broyé en quelques secondes sous les yeux de ses parents. SAINT-LÉGER-DE-FOURCHE.

UN FORT CHARBON. — Après avoir brutalement frappé sa mère à coups de serpe, un jeune homme de 19 ans habitant Orquevaux s'est enfermé dans son grenier, menaçant de tuer d'un coup de carabine quiconque tenterait de l'approcher. Les gendarmes ont cerné la maison pour prendre le misérable par la faim. CHAUMONT.

LES TRIBUNAUX COMIQUES

LA DOUCHE

Etant, avant tout, bien entendu que l'honnête et vertueux M. Tourtier est d'une moralité inattaquable, on sera profondément surpris de le voir poursuivi pour outrage à la pudeur ; mais on ne le sera jamais plus que lui ; non qu'il nie le fait matériel de s'être trouvé, en plein escalier, en costume de modèle d'académie, mais parce que l'intention d'outrager la pudeur n'a jamais souillé sa pensée. On n'en saurait, d'ailleurs, douter à son langage, véritable cri de la déesse dont il avait le costume.

Encore l'avait-il modifié, ce costume, en se voyant surpris par des témoins du beau sexe, et couvrant rapidement le devant de son corps d'une grande bassine en zinc, il rappelait bien plutôt (moins le casque en tête et le glaive à la main) ces romains des tableaux classiques, représentés vêtus de leur seul bouclier.

Disons que ceci s'est passé pendant les chaleurs torrides affirmées par nos thermomètres en délire, et écoutons la concierge de l'infortuné Tourtier, la veuve Major.

Pour ce qui est de ma propre pudeur, dit-elle, vous comprenez qu'étant une femme d'âge, ça n'a pas d'inconvénient que je me sois trouvée au vis-à-vis de monsieur, bien que je peux dire, qu'excepté feu Major, je ne connaissais pas l'espèce humaine du sexe de M. Tourtier ; mais pensez si c'a été de même d'une jeune personne qui n'est pas habituée aux inconséquences d'un mari, et, monsieur, si vous aviez entendu son cri : ah ! maman, quelle horreur !... vu qu'elle était avec madame sa mère et qu'elle s'est réfugiée dans son sein... Que là-dessus, la dame s'est sauvée avec sa demoiselle et qu'elle a envoyé des sergents de ville.

M. LE PRÉSIDENT. — Comment étiez-vous dans l'escalier avec ces dames ?

LE TÉMOIN. — Mais, monsieur, pour aller leur montrer un logement.

M. LE PRÉSIDENT (*au prévenu*). — Il y a sur votre compte d'excellents renseignements...

LE PRÉVENU. — Hélas ! monsieur, je vous en fournirai tant que vous voudrez ; je suis victime d'un accident déplorable : On m'avait conseillé de prendre des douches pendant les grandes chaleurs ; alors j'avais acheté une bassine, un seau et une grosse éponge, et comme il y a un plomb dans l'escalier, juste devant ma porte, c'était très commode pour aller jeter l'eau, une fois ma douche prise. Si bien que le jour où le malheur est arrivé, je sors avec ma bassine pleine, ma fenêtre était entr'ouverte à cause de la chaleur, ça fait un courant d'air qui me ferme ma porte, et la clef était en dedans ! Et me voilà sur mon palier, nu comme une anguille ; jugez de ma position.

Aller chercher le serrurier, je ne le pouvais pas, vous pensez bien ; j'étais là comme un fou, tenant ma bassine et me disant : Mais qu'est-ce que je vas devenir ?... qu'est-ce que je vas faire ?

M. LE PRÉSIDENT. — Aussi, c'était bien imprudent à vous de ne pas vous habiller avant d'aller vider votre bassine.

LE PRÉVENU. — Eh ! monsieur, la veille, je m'étais rhabillé, et en allant vider mon eau, j'en avais renversé une partie dans mon pantalon, voilà pourquoi...

M. LE PRÉSIDENT. — Vous deviez bien penser que vous pouviez être surpris.

LE PRÉVENU. — Mais je m'étais assuré qu'il n'y avait personne, monsieur le président, et c'était l'affaire de deux secondes ; c'est ce malheureux courant d'air... J'étais comme un fou, je vous dis, au point que je n'ai pas entendu monter. Et, jugez de ma stupeur en voyant paraître ma concierge et deux dames ! Instinctivement, je mets vivement ma bassine devant moi, elle était pleine et me voilà prenant une nouvelle douche ; là-dessus des cris : « Ah ! maman ! » et une autre voix qui dit : « C'est abominable » et la concierge qui crie « Quelle horreur ! »

Alors, monsieur, je perds la tête ; je m'assieds brusquement dans le plomb et je mets la bassine devant moi. Juste à ce moment un locataire du dessus vide de l'eau dans le plomb ; ça me fait une telle sensation que je me relève comme un ressort, en lâchant ma bassine.

Eh bien, monsieur, le sentiment de la moralité était si vif chez moi qu'il a été plus fort que mon ahurissement, et une pensée dont vous me tiendrez compte, je l'espère, m'est venue : je me suis retourné ! Que pouvais-je de plus ? Qu'auriez-vous fait à ma place ? Voilà la vérité, messieurs ; j'espère que vous ne me flétrirez pas par une condamnation, pour un délit honteux, mais étranger à mes mœurs.

Le pauvre homme demandait aux juges ce qu'ils auraient fait à sa place ; c'est le cas de demander : qu'auriez-vous fait à la leur ? Vous auriez acquitté l'infortuné Tourtier. Ils ont, en effet, déclaré que l'intention constitutive du délit n'existait pas, et ils l'ont renvoyé des fins de la poursuite, aux rires approbatifs de l'auditoire.

Jules MOUSAUX.

Les Funérailles des Héro

des Héros du "Pluviôse"

Voir les détails page 2.

DE LA POLICE
dans le Midi et le Centre

UN PARRICIDE. — Un propriétaire eut au retour d'une foire une discussion avec sa femme, pendant que son fils, âgé de dix-neuf ans, ancien garçon boucher à Paris, attendait avec un ami à l'étage inférieur. La discussion entre les deux époux devint si animée que leur fils intervint. Il s'arma d'un gourdin et en asséna un formidable coup à son père, qui eut l'occiput complètement écrasé. La mort fut instantanée. BRIVE.

POUR SAUVER SES MOUTONS. — Dans l'après-midi, un petit berger, âgé de 13 ans, gardait ses moutons sur le bord d'un chemin. Soudain, arriva derrière lui une automobile qui s'avançait à toute allure. L'enfant se leva et courut après ses moutons qui s'ébattaient sur la route. Mais l'auto le tamponna et le lança au loin. Les auteurs de l'accident transportèrent eux-mêmes le petit berger à la commune voisine ; mais il expira en arrivant. MILLAU.

ASSASSINÉ PAR SON FILS. — Un jeune homme a tué son père à coups de revolver au quartier d'Augnac, commune de Rosières. La victime est un cultivateur. Le parquet vient de se transporter sur les lieux. C'est au cours d'une violente discussion que le crime a été commis. Le fils prétend avoir agi en légitime défense. LARGENTIÈRE.

LA VENGEANCE D'UN CHEVAL. — Furieux d'avoir été attaché par son maître à un piquet au milieu d'un champ, un cheval attendit le moment où celui-ci viendrait le délivrer. Aussitôt détaché, il renversa son maître, se coucha à deni sur lui et le mordit cruellement. Ce n'est qu'à grand'peine qu'on put dégager le malheureux, gravement blessé. FÉRET.

ÉCRASÉ PAR UN ROCHER. — Tandis qu'il était en train d'extraire du charbon, un mineur fut surpris par la chute d'un énorme bloc de pierre. Dégagé aussitôt par ses camarades, le pauvre homme ne put être rappelé à la vie. La mort avait fait son œuvre. La victime était mariée et père de famille. MOLIÈRES-SUR-CÈZE.

HORRIBLE DRAME. — L'autre matin, un domestique, ayant à se plaindre d'un autre domestique, attendait ce dernier pour lui faire un mauvais parti. Comme celui-ci entrait dans les écuries le premier lui porta plusieurs coups de barre de fer, qui mirent la victime dans un état désespéré. Le meurtrier s'est ensuite tiré trois coups de revolver. BÉZIERS.

UN SOLDAT FUSILLÉ. — En sentinelle pendant la nuit au champ de tir de Massillan, un soldat entendit des pas près de la poudrière. Il cria « Halte là ! Qui vive ! Je tais feu ! » N'obtenant pas de réponse, il tira. Un cri de douleur se fit entendre. La sentinelle courut vers l'endroit où elle avait aperçu une ombre. Elle trouva le cadavre d'un autre soldat qui avait quitté son poste on ne sait dans quel but. NIMES.

La Catastrophe du Ministère des Finances *

(Suite et fin)

III

Accompagnés d'agents, porteurs de torches, ils suivaient les longs couloirs qui conduisaient aux caves du Ministère des Finances.

Ils arrivèrent ainsi à une salle voûtée, dont l'énorme porte de fer, arrachée de ses gonds, avait été déposée le long d'un mur.

— Nous y voici, fit le directeur de la police. Dans ce couloir se tiennent nuit et jour quatre de mes agents, et, dans cette petite salle attenante, douze autres, qui relèvent leurs camarades. Ce sont tous des hommes sûrs.

« Notre théorie est la suivante : Grâce à une complicité qu'il nous sera bien difficile de déterminer, deux des malfaiteurs ont dû se glisser parmi les agents, vêtus d'uniformes comme eux, et déposer leur engin, à la porte de cette cave. Deux autres — car ils étaient probablement quatre — devaient attendre au dehors, car vous remarquerez que cette paroi de la cave est le mur de la rue.

« L'explosion, selon leurs prévisions, devait percer dans ce mur une brèche par laquelle, ils entreraient et commettraient leur vol.

« Malheureusement pour eux, leurs prévisions ne se sont pas réalisées. Ils avaient compté sans la force de leur explosif, de beaucoup plus puissante qu'ils ne l'avaient cru tout d'abord, et sans l'épaisseur énorme de ce mur.

« L'explosion n'a pas produit son effet en avant, mais bien en arrière et en hauteur.

« La porte de fer, sortant de ses gonds est retombée sur deux des agents qu'elle a assomés. Deux autres furent également tués sur place, tandis que sept de ceux qui attendaient dans la salle attenante furent écrasés par les lourdes pierres et les débris de toute sorte qui tombaient des voûtes.

« Cinq agents seulement purent être sauvés, tous grièvement blessés, mais sans que leur vie fût en danger.

« Quant aux deux malfaiteurs qui devaient s'être introduits dans cette cave, on n'en a pas trouvé trace, et nous pensons qu'ils ont dû profiter du brouhaha général, pour s'emparer de l'or et des billets qui se trouvaient ici.

Hedwige Day examinait tout avec soin, et pénétra dans la cave avec le chef de la police.

— Où étaient les sommes dérobées ? demanda-t-elle.

— Dans ce grand coffre éventré par l'explosion, et vide, comme vous le voyez.

— Et qu'est-ce que tout ce monceau de débris que j'aperçois là ? ajouta-t-elle encore.

— Des pierres, du granit, tout enfin ce que l'explosion a fait tomber à terre. D'ailleurs, je vais faire enlever tout cela, et le faire jeter hors de la ville.

Hedwige se baissa, prit une poignée de ces débris informes et calcinés et ne put s'empêcher d'en remarquer la lourdeur. Elle ne fit pas part, toutefois, de son observation au chef de la police, et demanda seulement qu'il lui fût permis d'emporter cette poignée de débris, ce à quoi son compagnon consentit volontiers, en donnant à un agent l'ordre d'en faire un petit paquet.

La visite étant terminée, la journaliste quitta les caves, toujours en compagnie du directeur de la police, qui lui disait :

— Voyez-vous, mademoiselle, je crois que notre théorie est la bonne ; mais ce que nous nous efforçons de savoir maintenant, c'est où est l'argent enlevé par ces malandrins, et comment ils ont pu fuir ?

Et, comme elle s'éloignait après avoir pris congé du policier, celui-ci ne put s'empêcher de murmurer :

— Quelle présomption ! Trouver ce que la police n'a pu découvrir ! Ces Américaines ne doutent de rien.

— C'est ce que je vais m'efforcer de découvrir, fit la jeune femme avec un flegme imperturbable.

IV

Deux jours se passèrent sans que le magistrat entendît parler de la correspondante de l'*American Citizen*, et il commençait à croire que la jeune femme ne s'était livrée à ces soi-disant recherches que poussée par la curiosité : elle avait voulu voir par elle-même ce que la police seule connaissait.

Il était dans son cabinet, occupé à dépouiller les rapports journaliers de ses subordonnés, quand on lui annonça Hedwige Day.

— Eh bien, mademoiselle, m'apportez-vous la solution de l'énigme ? lui demanda-t-il, en lui désignant un siège.

— Oui.

— Hein ? Vous auriez ?...

— Découvert la clé du mystère ? Oui.

— Alors, ce vol ?

— Il n'y a pas de vol.

— Comment ?

— Votre théorie est juste en partie. Il y avait bien deux malandrins qui se sont glissés dans les caves, à la faveur de l'uniforme d'agents qu'ils portaient. Mais eux aussi y ont trouvé la mort, et si leurs cadavres n'ont pas été découverts, c'est que, se trouvant plus près de l'engin, ils en ont été les premières victimes, réduits en bouillie.

— Et l'or alors ?

— Sous la force de l'explosion due à une composition chimique dont je ne connais pas la nature, et qui doit être un explosif nouveau, l'or a été subitement réduit en miettes, et les billets de banque hachés menus.

— Qu'en savez-vous ?

— J'ai fait analyser par un chimiste, avec le plus grand soin, la poignée de débris que j'ai emportée avant-hier ; il en résulte que ces débris contiennent près de quarante pour cent d'or. Je vous conseille donc vivement de ne pas faire jeter ces décombres hors de la ville, à moins que vous ne désiriez faire la fortune de quelques chiffonniers entreprenants.

— Vous êtes sûre de ce que vous avancez ?

— Voici l'analyse écrite du chimiste, répondit Hedwige Day, en tendant au haut fonctionnaire un papier, qu'il parcourut des yeux.

— C'est vrai. Eh bien, mademoiselle, vous pouvez vous vanter d'avoir recouvré une somme considérable pour le gouvernement allemand, et je vais immédiatement dresser un rapport qui sera communiqué à l'Empereur.

— Je croyais que vous n'aviez aucune confiance dans les détectives amateurs ?... interrogea Hedwige Day avec malice.

— Ah ! s'ils étaient tous comme vous !

— Alors, vous ne regrettez pas maintenant que je me sois occupée d'affaires qui ne me regardent pas ?

. . . . . .

Les journaux de Berlin annoncent que l'Empereur a conféré l'ordre de l'Aigle-Rouge à miss Hedwige Day, correspondante de l'*American Citizen*, de New-York, pour services exceptionnels.

(Reproduction interdite.)

* Voir l'*Œil de la Police* n° 77.

UNE AUDIENCE A LA COURTELINE

Un avocat insistait devant la 3e chambre de la Seine pour plaider une affaire de divorce qui, remise de huitaine en huitaine, ne pouvait voir le jour de l'audience parce que l'adversaire n'était jamais prêt à plaider.

Le jeune maître eut alors l'ingénieuse idée de demander à son confrère le dossier que celui-ci gardait jalousement.

L'affaire fut appelée et l'avocat expliqua que sa cliente était une épouse malheureuse, injuriée, battue chaque soir. A ce sujet, il lut une lettre du mari qui se terminait par ces mots, dont nous respectons l'orthographe : « Bien des *foi* j'ai *ozé de* frapper et bien maintenant je m'*apperçois* que *j'aie* mal fait en voyant que tu penses à moi. *Soie* sérieuse en revenant des vendanges et *envoi*-moi des *timbre*. »

A peine avait-il fini de requérir le divorce au profit de sa cliente qu'il prit très sérieusement le dossier de son adversaire et plaida au nom du mari « que la femme, dénuée de toute moralité, fréquentait des bars mal famés, en compagnie d'hommes de mauvaise vie. »

Et ceci est si vrai, ajouta l'avocat unique des deux parties en cause, que mon honorable adversaire ne voulut jamais la recevoir à son domicile, tant l'allure douteuse de cette femme démontre l'irrégularité de ses mœurs.

Comme il continuait à plaider ainsi contre sa propre cliente au lieu et place de son confrère absent, il fut interrompu par le substitut qui lui dit : « Prenez garde, vous allez gagner votre procès. »

Pour éviter que le maître, avocat de la femme ne l'emportât sur le même, suppléant de l'avocat du mari, le tribunal a ordonné la comparution des deux époux.

UN AVALEUR DE FOURCHETTES

Au cours d'une dernière réunion de la Société de Médecine du Nord, M. le docteur Hohner a présenté à ses collègues vingt-trois manches de fourchettes en fer qu'il avait extraits quelques jours auparavant, par la gastrotomie, de l'estomac d'un malade de Maréville.

M. le docteur Hohner a ajouté quelques explications sur l'opération qu'il avait pratiquée. Le malade, qui était employé dans une cuisine, se plaignant de douleurs dans l'estomac et dans le ventre, était venu le trouver.

Interrogé, il avait fini par avouer que, trompant la surveillance de ses gardiens, il avait avalé cinq ou six fourchettes en l'espace de six mois. La radioscopie permit, en effet, de voir des ombres qui ressemblaient à des manches de cuiller ou de fourchettes et la gastrotomie permit de retirer successivement vingt-trois manches de fourchettes qui pèsent ensemble 450 grammes.

DE LA POLICE
DANS LE SUD-OUEST

LES SUITES D'UNE DISCUSSION. — Vers minuit, une ronde de police a trouvé, rue Bonnaffé, gisant sur la chaussée, un manœuvre, demeurant rue du Château-d'Eau. Celui-ci déclara avoir été frappé d'un coup de pied au ventre par un individu inconnu et en fuite qu'il n'avait nullement provoqué. Le blessé qui n'a pu fournir d'indications précises, est paraissait, au surplus, fortement pris de boisson, a été transporté et admis à l'hôpital Saint-André. Une enquête est ouverte. BORDEAUX.

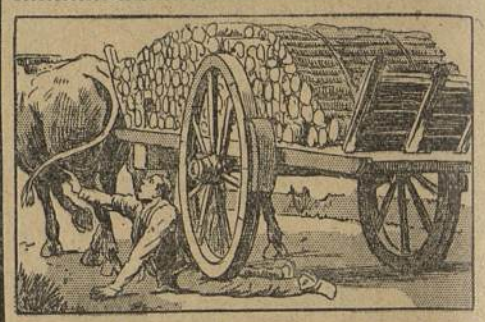

ACCIDENT MORTEL. — Vers dix heures du matin un domestique conduisait une charretée de bois sur la route de la Pouge. Les vaches qui traînaient la charrette s'étant tout à coup détournées du milieu de la route, le conducteur voulut se porter en avant pour modifier la direction de l'attelage. Mais il heurta une souche d'ajoncs et tomba devant la roue gauche de son véhicule qui lui passa sur le corps. La mort fut instantanée. ROCHECHOUART.

QUESTION D'INTÉRÊTS. — A la suite d'une discussion pour affaire, des marchands ambulants, domiciliés rue Fonfrède, se sont livrés à des voies de fait sur la personne d'une de leurs clientes. Sur la plainte, le commissaire de police a ouvert une enquête. BORDEAUX.

FAROUCHE HÉTAIRE. — Une fille soumise se livrait au racolage sur la voie publique. Ses allures étant susceptibles de provoquer du scandale, trois agents intervinrent et voulurent arrêter l'hétaire. Mais celle-ci douée d'une force peu commune les injuria et les frappa avec violence. Grâce à du renfort qui leur vint, les agents purent cependant s'emparer d'elle et l'écrouer. BORDEAUX.

MORTELLE IMPRUDENCE. — Les ouvriers d'une carrière avaient préparé une mine quand ils aperçurent sur la crête du coteau des enfants que les observaient. Ils les chassèrent, mais les gamins revinrent. A ce moment, la mine explosa. Un des enfants, atteint en plein front par une pierre, fut tué net. SAINT-SEVER.

ENTRE LOCATAIRES. — Deux locataires d'une même maison avaient de nombreuses querelles. Cette semaine, au cours d'une dispute, l'une d'elles maintint son adversaire contre un mur et lui porta un coup de genou dans le ventre. BORDEAUX.

BAGARRE SANGLANTE. — Un terrassier, sujet espagnol, se voyait reprocher un acte d'indécence par ses camarades espagnols. Un ouvrier français lui fit le même reproche. Cela lui valut un maître coup de poing de l'espagnol. Le français le repoussa, mais la brute se releva et frappa son adversaire de trois coups de couteau à la tête. Il a été arrêté. L'HOSPITALET.

DE LA POLICE DANS PARIS

UN VOLEUR CHATIÉ. — Des inspecteurs apercevaient deux individus en train de dérober du café sur une voiture de livraison en station. Les voleurs furent appréhendés ; mais

l'un d'eux put se dégager. Il s'engouffra dans une maison, monta jusqu'au 6e étage et, par un vasistas, gagna les toits. Mais il tomba d'une hauteur de 8 mètres sur une toiture vitrée servant de plafond à un débit de vin. Il y demeura suspendu et put être ainsi arrêté dans un état lamentable.

(XIXe Arrt.)

PUGILAT A L'AUDIENCE. — Au tribunal correctionnel comparaissait un Autrichien inculpé d'escroquerie. Pour faire acquitter son client, l'avocat chargé de sa défense prétendait qu'il était fou. Furieux, l'accusé se dressa : « Mais je ne suis pas fou ! » cria-t-il. En même temps il se précipita sur son défenseur, lui arracha ses papiers et les lança au visage de l'avocat. Les gardes eurent grand' peine à le maîtriser.

(VIe Arrt.)

BRULÉE VIVE. — Dans son appartement, rue de Courcelles, la femme d'un ingénieur essayait avec sa femme de chambre un réchaud à alcool. Soudain le réchaud prit feu et explosa. Les deux femmes furent en un instant enveloppées de flammes. La concierge et ses voisins accoururent ; on put sauver la femme de chambre, mais sa maîtresse n'était plus qu'une torche vivante. Elle ne tarda pas à succomber.

(XVIIe Arrt.)

Concours n° 24

Concours des Professions

LISTE DES GAGNANTS (*Suite*)

Du 73e au 110e prix : MM. Mazy, à Lille ; Gérald, à Limoges ; Vogel, à Rouen ; Voletti, à Cannes ; Dezeau, à Paris ; Georget, à Morlaix ; Achard, à Lyon ; Bultiau, à Paris ; Ayax, à Mascara ; Roques, à Marseille ; Chef, mécanicien des Chemins de fer à Saint-Pierre d'Oléron ; Miette, à Neufmanil ; Rambert, à Bordeaux ; Hanard, à Limay ; Perdré, à Paris ; Padirac, à Fajoles ; Varnier, à Paris ; H. Bourg, à Vrigne-aux-Bois ; Brézel, à Brest ; Vagissay, à Bourg de Thisy ; Grégoire, à Rennes ; Livebardon, à Targnat ; Lemaire, à Reims ; Duminil, à Flixecourt ; Barjavel, à Arles ; Zunino, à Marseille ; Perrier, à Paris ; Albert, à Reims ; Habai, à Gaulier ; Spitz, à Paris ; Clochepin, à Marchiennes ; Richebourg, à Nantes ; Delavigne, à Tours ; Emery, à Saint-Nazaire ; Martin, à Lyon ; Lévêque, à Paris ; Charlier, à Rocroi ; Granet, à Paris ; gagnent chacun : *Une gentille boîte porte-allumettes « Jupiter »*.

(*A suivre*).

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert, et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Écrire à **M. VINCENT**, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier, et enverra les indications demandées.

MEMENTO DE LA COUR D'ASSISES

LE SATYRE DE LA SARTHE. — L'horloger Corbin, de Solesmes, dépasse encore en horreur immonde l'ignoble Soleilland.

Le premier crime qu'on reproche au misérable Corbin remonte au 26 août 1909. Ce jour-là, Mme Penochet, femme d'un mineur de la mine de Juigné, envoya vers quatre heures et demie, sa fillette Gilberte, âgée de sept ans, faire quelques commissions à Sablé. La distance, de Maupertuis où elle habitait, jusqu'à la ville, n'est guère que d'un kilomètre : la petite faisait d'ordinaire rapidement cette course, mais cette fois elle ne devait pas revenir.

A cinq heures un quart, en effet, deux rentiers de Sablé, les époux Sevré, entraient en se promenant dans un sentier couvert qui se trouve à trente mètres des maisons de Maupertuis. Soudain, à vingt-cinq mètres de la route, ils découvrirent, avec une indicible émotion, une petite fille étendue dans l'herbe, sans un souffle de vie : c'était Gilberte Penochet.

Un individu inconnu avait entraîné l'enfant dans un champ voisin, d'un coup au cœur l'avait tuée, et avait ensuite tenté de profaner odieusement ce pauvre corps frêle. L'assassin avait rapporté le cadavre dans le sentier, sans doute pour le jeter dans un vieux puits abandonné qui se trouve à cet endroit, mais, dérangé dans sa besogne lugubre, il lui avait fallu fuir et laisser là sa victime.

Le 21 septembre, une fillette encore, Clémentine Gontier, tombait sous la main brutale d'un monstrueux débauché. C'était à quinze cents mètres de Maupertuis, dans le bois des Glandiers, à une portée de fusil de la célèbre abbaye de Solesmes. L'enfant revenait de l'école, vers cinq heures, le soir, et regagnait l'auberge de la Saucisse, où habitent ses parents. Sur la grande route du Mans, un jeune homme à bicyclette l'aborda, lui demandant de lui indiquer un sentier à travers bois pour se rendre à Solesmes. Confiante, Clémentine Gontier pénétra sous le couvert des chênes : aussitôt son compagnon inattendu la saisit à la gorge, la renversa sur l'herbe et immédiatement la frappa à la poitrine. L'enfant s'évanouit...

Quand elle revint à elle, un fermier du voisinage, M. Manceau, était penché sur elle. Elle répondit à ses interrogations :

— On m'a assassinée, je vais mourir !

Le père Manceau courut au café de la Taupe, tout proche, et ramena plusieurs personnes avec lui.

Une de celles-ci avait une voiture : l'enfant y fut placée et conduite chez ses parents pendant que l'on s'occupait de rechercher le criminel avant qu'il ait eu le temps de s'éloigner beaucoup.

Toutes les preuves ne tardèrent pas à s'accumuler contre Corbin. On retrouva chez lui, caché sous les cendres, le couteau d'horloger qui aurait servi au misérable à tuer la pauvre petite Penochet et à blesser Clémentine Gontier.

Devant la Cour d'assises de la Sarthe, l'accusé fait preuve d'un cynisme révoltant.

Aussi, le procureur de la République réclame-t-il pour le monstre la peine capitale.

Le défenseur de l'accusé tente de le faire considérer comme un anormal, en grande partie irresponsable de ses actes.

Mais ces arguments ne réussissent pas à convaincre le jury qui, après une délibération de moins de 30 minutes, rapporte un verdict affirmatif sur toutes les questions. La cour condamne l'horloger de Solesmes à *la peine de mort* et à *5 000 francs de dommages intérêts* envers Clémentine Gontier.

Pas un geste d'affaissement n'échappe à Corbin. Il n'a pas une parole de désespoir et c'est toujours impassible qu'il se retire entre deux gendarmes. Il va se pourvoir en cassation.

L'EPILOGUE D'UN INCIDENT. — Le premier conseil de guerre d'Oran a prononcé une *condamnation à mort* contre le nommé Crivelli, détenu au pénitencier militaire de Bossuet.

Crivelli s'étant fait porter malade cracha au visage du médecin major qui l'examinait.

A l'audience du conseil de guerre, il déclara qu'il regrettait simplement de ne pas avoir eu une arme en main lorsqu'il passa la visite.

Concours n° 26. — LES PILLEURS D'ÉPAVES

SEPTIÈME SÉRIE

LISTE DES PRIX

1er prix : Un bon à lots du Crédit Foncier, pouvant gagner 500 000 francs.

2e prix : Un magnifique nécessaire de voyage, en maroquin, avec sa garniture complète de brosses, flacons en cristal, boîtes à poudre et à savon, etc.

3e prix : Une superbe parure de peignes, en véritable Toledo, dans un bel écrin.

4e et 5e prix : Une paire de boutons de manchettes, or sur argent, ornés de pierres fines.

6e et 7e prix : Un rond de serviette en argent contrôlé.

Du 8e au 13e prix : Un excellent remontoir, pour homme, en acier oxydé.

Du 14e au 20e prix : Un ravissant cachet de cire, agate.

Du 21e au 30e prix : Une élégante épingle de cravate : genre Toledo.

Du 31e au 50e prix : Une mignonne statuette en biscuit de Saxe.

Du 51e au 100e prix : Une belle chaîne américaine avec trois mousquetons et un médaillon.

Du 101e au 150e prix : Une coquette broche « Chantecler », en argent contrôlé.

Concours n° 26 (8 séries)

Les Pilleurs d'Épaves

SEPTIÈME SÉRIE

Au cours de l'épouvantable inondation qui désola en janvier dernier Paris et sa banlieue, une foule de gens sans aveu profitèrent du désarroi et de l'affolement pour piller les maisons abandonnées et soustraire les épaves entraînées par les flots furieux. Parmi ces épaves il y en eut un certain nombre provenant d'une gare submergée : chacune d'elles était marquée d'une lettre ainsi qu'on a coutume de le faire lorsqu'on expédie une marchandise quelconque.

En assemblant ces lettres dans l'ordre qu'elles doivent occuper normalement nos lecteurs formeront le nom de l'objet, denrées, etc., dérobé par le pillard représenté sur le dessin

Ce concours aura huit séries : il y aura donc à trouver huit noms qui devront être envoyés à la date indiquée avec publication de la 8e et dernière série.

Tout envoi partiel sera éliminé d'office. Les huit solutions devront être adressées à M. Lecoq, à l'*Œil de la Police*, 75, rue Dareau, Paris. Prière de n'y joindre ni timbres, ni mandats.

Tous envois recommandés ou insuffisamment affranchis seront rigoureusement refusés.

Indiquer *nettement* sur l'enveloppe d'envoi le nom ou le numéro du concours.

Il est indispensable d'envoyer avec les huit solutions, les huit bons de concours qui se trouvent au bas de la page 11.

DE LA POLICE AUTOUR DE PARIS

UN SATYRE. — Une femme de 45 ans se promenait dans la forêt. Tout à coup, un individu bondit d'un fourré, la terrassa et la violenta. La pauvre femme, revenue à elle, se rendit en toute hâte au commissariat de police, et fournit un signalement détaillé de son ignoble agresseur, qui paraît âgé de vingt-cinq ans.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE.

LES ENFANTS MARTYRS. — Abandonnée par son mari, une ménagère, mère de deux garçons de trois et douze ans et d'une fillette de treize ans, martyrisait celle-ci. Tous les jours avant de partir à son travail, la mégère battait la pauvre petite à coups de fouet et recommençait le soir en rentrant. La malheureuse fillette qui portait sur le corps les traces des sévices qu'elle a subis, a été envoyée à l'assistance publique.

MALAKOFF.

SUICIDE. — Se considérant victime d'injustices, un employé d'octroi âgé de cinquante-neuf ans, s'est jeté vendredi dans la Seine. On a repêché son cadavre au pont de Puteaux. Ce suicide a causé une vive émotion parmi la population de Suresnes, qui estimait beaucoup cet honorable employé.

SURESNES.

UNE ÉMEUTE ENFANTINE. — Pour 20 centimes chacun, une foule d'enfants assistaient à la Bourse du Travail à une représentation de lanterne magique. Mais les images qui défilaient étaient à peine perceptibles. Furieux, les gamins se dressèrent menaçants ; des petits poings s'abattirent sur l'opérateur aux cris de « Nos quatre sous » ! Le commissaire de police dut intervenir. Il fit rendre d'ailleurs l'argent aux enfants.

CLICHY.

SCÈNE DE MÉNAGE. — A la suite d'une violente discussion avec son mari, une ménagère courut sur la berge de l'Oise et se jeta à l'eau. Son mari qui la suivait se précipita à son tour dans les flots et y rejoignit sa compagne. Mais l'irascible épouse entama dans l'eau une lutte furieuse contre son mari. Tous deux allaient disparaître quand des mariniers sautèrent dans une barque et sauvèrent les époux ennemis.

COMPIÈGNE.

AMIS DU RIRE demandez le gros Catalogue de 128 pages, gratis, de **Farces, Attrapes — Physique, Chansons — Magnétisme — Librairie spéciale — Cartes Postales — Hygiène.** *E. HELBÉ, 103, Faubourg Saint-Denis, Paris.*

POUR MAIGRIR J'indique GRATIS moyen sûr et rapide. Ecrire à CHARDON, 10, Rue Saint-Lazare, Paris.

MESDAMES Pour DOULEURS, TROUBLES ou IRRÉGULARITÉS des ÉPOQUES envoi discret du *RÉGLOGÈNE LACROIX*, contre 10f mandat ou rembt à **G. LACROIX**, Pharmacien-Spécialiste à **LILLE**

SAGE-FEMME 1re Cl. *Discrétion absol. Pension* Barlet, 112, rue Réaumur Beauté des Seins. Epilation. Obésité. — Renseignements gratis

Abonnements à l'ŒIL DE LA POLICE
FRANCE : 6 francs par an — ÉTRANGER : 8 francs par an
Les Abonnés reçoivent comme Prime gratuite
L'AUBERGE ROUGE DE PEYRABEILLE
Ouvrage d'une valeur de 5 francs. Joindre 0 50e pour recevoir franco à domicile.)
Adresser les demandes, 75, rue Dareau, Paris.

L'ŒIL DE LA POLICE — CONCOURS N° 26 — Les Pilleurs d'Épaves — BON N° 7

Conserver ce bon et nous le retourner à la date que nous indiquerons.

Nous publierons dans notre prochain numéro

la suite de notre 27e Concours

LE TRUC DE ZIZI TAPALŒIL

Les gendarmes veillant les débris humains

La recherc

M. LE COZIC, chef de gare

L'EFFROYABLE COLL

Le Gerant: A. Chatelain.

Corbeil. — Imp. Caáré